



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

### PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE DU CONSEIL DE LA MRC DE MONTMAGNY TENUE À LA SALLE 302 DE L'ÉDIFICE AMABLE-BÉLANGER LE MARDI 13 MAI 2025 À 19 H À LAQUELLE SONT PRÉSENTS LES MAIRES ET REPRÉSENTANTS SUIVANTS :

#### MESDAMES

- DANYE ANCTIL, municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire
- CHANTAL BLANCHETTE, représentante de la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
- JOCELYNE CARON, municipalité de Cap-Saint-Ignace
- GLADYS MERCIER, municipalité de Saint-Fabien-de-Panet

#### MESSIEURS

- ALAIN FORTIER, municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
- ÉTIENNE FORTIN, représentant, municipalité de Saint-Just-de-Bretenières
- BRUNO GAGNÉ, municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton
- RICHARD GALIBOIS, municipalité de Berthier-sur-Mer
- LOUIS LACHANCE, municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard
- STYVES LAPRISE, représentant de la municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud
- MARC LAURIN, Ville de Montmagny
- ALAIN ROBERT, municipalité de Lac-Frontière
- MICHEL ROUSSEAU, représentant de la municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues
- ALAIN TALBOT, municipalité de Saint-Paul-de-Montminy

SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. FRÉDÉRIC JEAN, PRÉFET DE LA MRC DE MONTMAGNY.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Mme Nancy Labrecque, directrice générale, M. Daniel Racine, directeur général adjoint et coordonnateur en aménagement et Mme Joëlle Gendron, relève à la direction générale adjointe et aménagiste urbaniste.

#### **1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

Monsieur le préfet souhaite la bienvenue à Mme Gladys Mercier, nouvelle mairesse de la municipalité de Saint-Fabien-de-Panet, à la suite de la démission de M. Laurent Laverdière. Il constate le quorum et déclare la séance ouverte.

#### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT**

- CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour déposé;

IL EST PROPOSÉ PAR M. ALAIN FORTIER

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le projet d'ordre du jour pour la séance du 13 mai 2025 soit adopté avec Varia ouvert :

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour avec varia ouvert
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
  - 3.1 Séance du 8 avril 2025
4. RENCONTRES
  - 4.1 Rencontre avec Mme Rachel Bégin, directrice générale du CSSCS et Mme Ariane Cyr, directrice générale de PRÉCA (30 minutes)
  - 4.2 Rencontre avec M. Luigi Morabito du Sanctuaire de Loups LUPO inc. – Projet de sociofinancement La Ruche (15 minutes)
5. ADMINISTRATION, AFFAIRES COURANTES ET/OU REPORTÉES



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

- 5.1 Administration
    - 5.1.1 Adoption du Règlement N° 2025-120 décrétant un emprunt de 6 825 000 \$ pour la contribution du milieu dans la réalisation du projet de Complexe culturel et sportif en santé durable par le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud
    - 5.1.2 Suivi - Système comptable - État de situation
    - 5.1.3 Suivi - Système téléphonique - État de situation
  - 5.2 Fonds régions et ruralité (FRR)
    - 5.2.1 FRR Volet 1
    - 5.2.2 FRR Volet 2
    - 5.2.3 FRR Volet 3
    - 5.2.4 FRR Volet 4
    - 5.2.5 FRR Volet 5
  - 5.3 Signature innovation en santé durable
    - 5.3.1 Complexe culturel et sportif – Volet culturel (suivi de la rencontre du Grand comité du 31 mars 2025)
    - 5.3.2 Facture CSSCS
  - 5.4 CSSCS - Plan triennal d'immobilisations 2025-2028 et conseil d'administration du 29 avril 2025
    - 5.4.1 Consultation publique pour l'École de Sainte-Apolline-de-Patton – État de situation
    - 5.4.2 Consultation publique pour les Écoles de Saint-Just-de-Bretenières et Saint-Fabien-de-Panet
  - 5.5 GMR – Gestion des matières résiduelles
    - 5.5.1 Go Recycle - Offre concertée et acceptée
  - 5.6 SCRSI2 – Prochaines étapes à la suite du dépôt des nouvelles orientations et des corrections à apporter
  - 5.7 Ressources humaines
    - 5.7.1 Agent de développement immobilier
    - 5.7.2 Autre
  - 5.8 IA (Intelligence artificielle)
    - 5.8.1 Présentation à l'Association des directeurs généraux des MRC du Québec le 25 avril 2025
    - 5.8.2 Suivi mandats : agent virtuel en inspection et cours d'eau
    - 5.8.3 Agents virtuels organisationnels
  - 5.9 Dossier éolien - Avis de motion pour règlement fixant les grands principes de répartition
  - 5.10 Nomination sur les Comités 2025
  - 5.11 Nomination d'une agente selon Règlement N° 2002-13 décrétant certaines normes relatives à la collecte des matières recyclables
  - 5.12 Demande d'aide financière au MIFI dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités (PAC)
  - 5.13 Office d'habitation Montmagny-Bellechasse (OHMB)
  - 5.14 Programme SHQ - RénoRégion
6. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
- 6.1 Avis de conformité ou d'opportunité
  - 6.2 Ressources humaines
    - 6.2.1 PDZA – Embauche
    - 6.2.2 Coordination en tourisme - Embauche
    - 6.2.3 Chargée de projet – Embauche
    - 6.2.4 SAD : suivi du recrutement
  - 6.3 Émission des permis (allègement)
    - 6.3.1 Assistant virtuel
    - 6.3.2 Règlement sur les permis et certificats
  - 6.4 Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ)
    - 6.4.1 Demande d'autorisation pour le projet éolien de Kruger – Saint-Paul-de-Montminy et Notre-Dame-du-Rosaire



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

- 6.4.2 État de situation de la demande d'exclusion pour le projet de Maisons Laprise – Montmagny
- 6.4.3 Retrait de la demande d'exclusion pour le projet de Maisons Laprise – Montmagny
- 6.4.4 Demande d'exclusion pour le projet de Maisons Laprise – Montmagny
- 6.5 Hydro-Québec : Planification de l'axe Appalaches-Bas-Saint-Laurent
- 6.6 Culture et patrimoine
  - 6.6.1 Entente sectorielle de développement de la culture en Chaudière-Appalaches
    - 6.6.1.1 Projet Pop-up – Cap saint-Ignace
    - 6.6.1.2 Promouvoir l'accès à la culture et à la littératie numérique par les outils technologiques
    - 6.6.1.3 Projets présentés au volet C de l'ESDC
  - 6.6.2 Appui à la candidature du cinéaste Bruno Boulianne au Prix Jean-Simard pour son film « Machine de rêve »
- 6.7 Transport
  - 6.7.1 Service de traversier Isle-aux-Grues–Montmagny – STQ
  - 6.7.2 MTMD – Programmation 2025-2027
- 6.8 Événements à venir
  - 6.8.1 Nos milieux de vie en action – Chaudière-Appalaches
  - 6.8.2 Lancement de la saison touristique – Montmagny et les Îles
  - 6.8.3 Rendez-vous de la ruralité 2025
- 6.9 Projets régionaux
  - 6.9.1 Entretien d'une section d'une branche innommée du cours d'eau Pelletier – Cap Saint-Ignace
  - 6.9.2 Autres projets
- 7. CORRESPONDANCE
  - 7.1 Troupe Halléluou
- 8. FINANCES
  - 8.1 Comptes d'avril 2025
  - 8.2 État des revenus et dépenses au 8 mai 2025
  - 8.3 État au 31 décembre 2024 – Processus de fermeture année 2024 et audit en juin 2025
- 9. ÉLECTION DU PRÉFET SUPPLÉANT
  - 9.1 Mise en candidature
  - 9.2 Signataires comptes bancaires
- 10. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 11. VARIA OUVERT
  - 11.1 Maison La Frontière
- 12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**ADOPTÉ**

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL** **3.1 SÉANCE DU 8 AVRIL 2025**

**2025-05-02**

IL EST PROPOSÉ PAR MME JOCELYNE CARON

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le procès-verbal de la séance du 8 avril 2025 soit adopté tel que rédigé.

**ADOPTÉ**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

### 4. RENCONTRES

#### 4.1 **RENCONTRE AVEC MME RACHEL BÉGIN, DIRECTRICE GÉNÉRALE DU CSSCS ET MME ARIANE CYR, DIRECTRICE GÉNÉRALE DE PRÉCA (30 minutes)**

La présentation concerne l'organisme PRÉCA et diverses statistiques avec la réussite éducative des jeunes. Voici le lien vers le site Internet [Partenaires pour la réussite éducative en Chaudière-Appalaches | PRÉCA](#)

#### 4.2 **RENCONTRE AVEC M. LUIGI MORABITO DU SANCTUAIRE DE LOUPS LUPO INC. – PROJET DE SOCIOFINANCEMENT LA RUCHE (15 minutes)**

M. Luigi Morabito a lancé un projet de sociofinancement afin de bonifier l'offre d'hébergement en lien avec son entreprise. Voir le projet via le lien : [Dormir avec les loups | La Ruche](#)

De plus, le projet a fait l'objet d'une aide financière dans le cadre du fonds de sociofinancement de Desjardins via le Grands Fonds et le projet « Montmagny, ses jeunes, ses entreprises et ses projets en innovation ». Également, l'aide financière a été bonifiée afin de développer une stratégie hors Québec pour l'attractivité du territoire, incluant LUPO.

### 5. ADMINISTRATION, AFFAIRES COURANTES ET/OU REPORTÉES

#### 5.1 **ADMINISTRATION**

##### 5.1.1 **Adoption du Règlement N° 2025-120 décrétant un emprunt de 6 825 000 \$ pour la contribution du milieu dans la réalisation du projet de Complexe culturel et sportif en santé durable par le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud**

- CONSIDÉRANT que le projet de Complexe culturel et sportif a fait l'objet d'une concertation de plusieurs partenaires du milieu, qu'il est porté collectivement par la région, mais que le CSSCS est l'organisme identifié pour la construction du projet puisqu'il sera le propriétaire de la nouvelle infrastructure et lequel vise à améliorer les infrastructures sportives, scolaires et communautaires de la région;
- CONSIDÉRANT que le financement provient de diverses sources, incluant des contributions du Programme G. du Québec et du PQI, ainsi qu'un emprunt à long terme des municipalités limité à une mise de fonds de 6 825 000 \$ pour un projet estimé à un maximum de 49 459 162 \$;
- CONSIDÉRANT que ce projet a fait l'objet d'une concertation de plusieurs partenaires du milieu, que le projet a été conçu dans une perspective scolaire, sportive et communautaire et qu'il a également fait l'objet de plusieurs consultations auprès de la population mais aussi auprès des groupes sportifs et culturels;
- CONSIDÉRANT que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné le 8 avril 2025;

2025-05-03

IL EST PROPOSÉ PAR M. MICHEL ROUSSEAU  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le Conseil adopte le règlement N° 2025-120 et qu'il décrète ce qui suit :

#### **ARTICLE 1 : OBJET DE L'EMPRUNT**

Le Conseil est autorisé à emprunter une somme pour la contribution du milieu municipal au projet de Complexe culturel et sportif en santé



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

durable, volet sportif, appartenant au Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud, qui sera le maître d'œuvre du projet. Le projet inclut la construction de nouvelles installations (centre aquatique, palestra et salle communautaire) et le réaménagement d'anciennes structures (ancienne palestra et ancienne piscine).

### ARTICLE 2 : MONTANT DE L'EMPRUNT

Le Conseil est autorisé à dépenser une somme de 6 825 000 \$ aux fins du présent règlement comme contribution au projet de Complexe culturel et sportif, dont le volet sportif représente un coût estimé à 49 459 162 \$ tel que précisé à l'annexe 1.

### ARTICLE 3 : DURÉE DE L'EMPRUNT

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le Conseil est autorisé à emprunter une somme de 6 825 000 \$ sur une période de 25 ans.

### ARTICLE 4 : RÉPARTITION DE LA DÉPENSE D'EMPRUNT

Les dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt sont réparties, entre les municipalités dont le territoire fait partie de celui de la MRC, selon le mode de répartition suivant, et tel que montré en annexe 2 pour l'application des critères suivants :

- A) Contribution de base au projet :** Une somme de 265 000 \$ sera attribuée et répartie entre les 5 municipalités suivantes et qui représente la contribution convenue pour l'utilisation négociée de la piscine actuelle selon le principe d'une infrastructure supramunicipale :

MUNICIPALITES	MONTANT
CAP SAINT-IGNACE	27 000 \$
MONTMAGNY	190 000 \$
SAINT-PIERRE	7 000 \$
SAINT-FRANCOIS	16 500 \$
BERTHIER-SUR-MER	24 500 \$
ISLE-AUX-GRUES	0
TOTAL	265 000 \$

- B)** Une somme de cinquante pour cent (50 %) du solde des dépenses engagées relativement au remboursement des intérêts et en capital des échéances annuelles de l'emprunt, moins le montant de base de 265 000 \$ (identifié à A), est répartie entre les municipalités dont le territoire fait partie de celui de la MRC, selon la RFU, pondérée de la façon suivante et comme identifiée sur le tableau suivant :

- La RFU des 4 municipalité du Bloc 3 est divisée par 3
- La RFU des 4 municipalités du Bloc 2 est divisée par 2
- La RFU des 6 municipalités du Bloc 1



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

BLOC	MUNICIPALITES	CODE	RICHESSSE FONCIERE UNIFORMISEE 2022
3	SAINT-JUST	18005	53 067 199
	LAC-FRONTIERE	18010	24 685 083
	SAINT-FABIEN	18015	87 139 859
	SAINTE-LUCIE	18020	30 330 902
2	SAINTE-APOLLINE	18025	78 704 056
	SAINT-PAUL	18030	101 512 489
	SAINTE-EUPHEMIE	18035	32 682 388
	N.-D.-DU-ROSAIRE	18040	51 785 298
1	CAP SAINT-IGNACE	18045	321 687 764
	MONTMAGNY	18050	1 210 043 238
	SAINT-PIERRE	18055	129 289 211
	SAINT-FRANCOIS	18060	195 916 397
	BERTHIER-SUR-MER	18065	270 377 310
	ISLE-AUX-GRUES	18070	44 568 758
TOTAL			2 631 789 948

C) Une somme de cinquante pour cent (50 %) du solde des dépenses engagées relativement au remboursement des intérêts et en capital des échéances annuelles de l'emprunt, moins le montant de base de 265 000 \$ (identifié à A), est répartie entre les municipalités dont le territoire fait partie de celui de la MRC, selon la POPULATION, pondérée de la façon suivante et comme identifiée sur le tableau suivant :

- La POPULATION des 4 municipalité du Bloc 3 est divisée par 3
- La POPULATION des 4 municipalités du Bloc 2 est divisée par 2
- La POPULATION des 6 municipalités du Bloc 1

BLOC	MUNICIPALITES	CODE	POPULATION Décembre 2021
3	SAINT-JUST	18005	668
	LAC-FRONTIERE	18010	174
	SAINT-FABIEN	18015	959
	SAINTE-LUCIE	18020	262
2	SAINTE-APOLLINE	18025	535
	SAINT-PAUL	18030	809
	SAINTE-EUPHEMIE	18035	335
	N.-D.-DU-ROSAIRE	18040	403
1	CAP SAINT-IGNACE	18045	3 084
	MONTMAGNY	18050	11 074
	SAINT-PIERRE	18055	920
	SAINT-FRANCOIS	18060	1 635
	BERTHIER-SUR-MER	18065	1 728
	ISLE-AUX-GRUES	18070	146
TOTAL			22 732

Il est à noter que les données pour la POPULATION et pour la RICHESSE FONCIÈRE UNIFORMISÉE (RFU) seront mises à jour avec les données les plus récentes disponibles au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année où une dépense sera à assumer en lien avec le présent règlement.

### ARTICLE 5 : AFFECTATION AUTORISÉE SI DÉPENSES MOINS ÉLEVÉES

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le Conseil est autorisé à faire emploi de



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

### **ARTICLE 6 : FRAIS D'ENTRETIEN À 50 % SELON UNE ENTENTE À INTERVENIR**

Le Conseil reconnaît qu'il contribuera également à l'entretien du Complexe culturel et sportif (volet sportif) pour un montant maximal de 50 % des dépenses annuelles d'entretien selon une entente à intervenir, entre la MRC et le CSSCS, lorsque le bâtiment sera effectivement construit et que les frais d'entretien pourront être estimés au réel. Ces frais ont été évalués à l'aide du rapport préparé en 2020 par la firme comptable Mallette, joint en annexe 2, et dont les frais à 100 % étaient évalués à 493 319 \$. Ceux-ci ont été indexés à 571 078 \$ et les frais attribuables à la MRC ont été estimés à 285 539 \$ (part à 50 %). Ces frais seront payables annuellement pendant une période de 25 ans et la MRC procédera par une entente spécifique à ce sujet. Ces frais ne sont pas inclus dans l'emprunt.

### **ARTICLE 7 : ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi

**ADOPTÉ À MONTMAGNY CE 13 MAI 2025**

Frédéric Jean, préfet

Nancy Labrecque, dir. gén. et gref.-  
trés.

**ADOPTÉ**

#### **5.1.2 Suivi - Système comptable – État de situation**

Un état d'avancement sur l'analyse du dossier a été déposé pour les systèmes suivants :

- QUICKBOOKS
- CIM (FQM) ET NOUVELLE VERSION MODERNISÉE
- INFOTECH (Logiciel actuel)

La migration au 1<sup>er</sup> janvier 2027 est souhaitée afin de nous donner du temps d'analyse (et de la disponibilité de nouveaux systèmes), le choix du nouveau logiciel se ferait au plus tard en juillet 2026.

#### **5.1.3 Suivi - Système téléphonique – État de situation**

L'implantation se fera au cours du mois de mai 2025 car notre contrat se termine en juin.

Tous les employés ont accepté de migrer à 100 % vers la formule Web sans téléphone physique.

La MRC desservait 3 clients via son service de téléphonie : l'OBV, la CCIM et l'OHMB. L'OHMB nous a avisés qu'elle prévoit déménager (voir point 5.13) et qu'ils ne migreront pas vers notre nouveau système. Leurs locaux seront disponibles d'ici la fin de l'année et il s'agit d'un local avec 5 espaces de travail (3 bureaux fermés).

### **5.2 FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR)**

Une présentation sommaire a été remise aux membres. Le MAMH doit tenir une formation sur les nouvelles modalités des 5 volets du FRR. Une première rencontre d'information aura lieu le 22 mai prochain avec les directeurs généraux.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

### 5.2.1 FRR Volet 1

Dépôt de la lettre confirmant le budget.

### 5.2.2 FRR Volet 2

Dépôt de la lettre confirmant le budget.

### 5.2.3 FRR Volet 3

Dépôt de la lettre confirmant le budget.

### 5.2.4 FRR Volet 4

Programme Coopération et gouvernance municipale.

### 5.2.5 FRR Volet 5

Programme Commerces de proximité.

## 5.3 SIGNATURE INNOVATION EN SANTÉ DURABLE

### 5.3.1 Complexe culturel et sportif – Volet culturel (Suivi de la rencontre du Grand comité du 31 mars 2025)

Le 29 avril dernier, une rencontre a eu lieu avec M. Juan Mercier-Bélanger, directeur des ressources matérielles du CSSCS, afin de discuter du volet communautaire attendu des lieux. M. Félix Michaud, directeur général de la Ville de Montmagny, qui a été désigné pour siéger sur le comité, était aussi présent.

Un document faisant état des principales attentes des citoyens sur ce que le Complexe devrait offrir comme services a été remis au CSSCS ainsi qu'aux élus de la MRC.

### 5.3.2 Facture CSSCS

Compte tenu que le projet n'est pas abandonné mais décalé pour planifier une réalisation en lien avec les besoins et les engagements potentiels des partenaires du milieu, le CSSCS a fait parvenir une facture de la version initiale du projet et des plans produits.

Le sujet est reporté à la séance de juin.

## 5.4 CSSCS – PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2028 ET CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 AVRIL 2025

- CONSIDÉRANT les deux décisions rendues dans le dossier des écoles primaires de Sainte-Apolline-de-Patton et de Saint-Just-de-Bretenières par le Conseil d'administration du CSSCS (voir ci-dessous);

2025-05-04

IL EST PROPOSÉ PAR M. BRUNO GAGNÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le Conseil des maires de la MRC de Montmagny remercie le Conseil d'administration du CSSCS de leur décision visant à accorder un sursis à l'École de St-Apolline-de-Patton et à permettre une nouvelle organisation des cycles pour l'École de Saint-Just-de-Bretenières;

**QUE** la MRC de Montmagny réitère sa volonté de travailler en partenariat avec le monde scolaire et le CSSCS.

**ADOPTÉ**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

### 5.4.1 Consultation publique pour l'École de Sainte-Apolline-de-Patton - État de situation

La MRC a reçu la décision du conseil d'administration du CSSCS concernant le maintien de l'École primaire de Sainte-Apolline-de-Patton pour la prochaine année.

Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud Québec  SECRETARIAT GÉNÉRAL

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire publique du conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud, tenue le mardi 29 avril 2025, de 19 h à 21 h 59, au centre administratif du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud, et à laquelle les administrateurs présents forment quorum.

RÉSOLUTION CA-CSSCS-25-04-29-07

ÉCOLE DE SAINTE-APOLLINE

**ATTENDU** les demandes de la MRC de Montmagny et de la municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton d'accorder un sursis d'une année supplémentaire de transition pour 2025-2026;

**ATTENDU** des inscriptions tardives réalisées en date du 17 avril 2025, qui amènent le nombre total d'inscriptions à l'école de Sainte-Apolline pour 2025-2026 à 20 élèves;

**ATTENDU** la volonté du centre de services scolaire de mettre à jour la *Politique de maintien ou de fermeture des écoles et modification de certains services éducatifs dispensés dans une école* en amont de la prochaine période d'inscriptions en février 2026;

**ATTENDU QUE** le conseil d'administration prend en considération le caractère exceptionnel de la situation;

**ATTENDU** la consultation publique du 1<sup>er</sup> avril 2025.

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par M. Jean-François Anctil et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

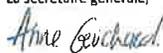
**QUE** le conseil d'administration accorde un sursis d'une année supplémentaire de transition pour 2025-2026 et que l'école de Sainte-Apolline soit maintenue en transition pour l'année scolaire 2025-2026;

**QUE** le conseil d'administration évalue la situation de l'école de Sainte-Apolline pour l'année scolaire 2026-2027 en conformité avec la nouvelle *Politique de maintien ou de fermeture des écoles et modification de certains services éducatifs dispensés dans une école*;

**QUE** la présente résolution soit envoyée au conseil d'établissement de l'école Intégrée de Sainte-Apolline et de la Colline, aux municipalités concernées, à la MRC de Montmagny et au député de la Côte-du-Sud, M. Mathieu Rivest.

Adopté.-

VRAIE COPIE CERTIFIÉE CONFORME À L'ORIGINAL  
À Montmagny, ce 29<sup>e</sup> jour d'avril 2025.

La secrétaire générale,  
  
Anne Guichard

Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud 57, rue Saint-Apollin  
Montmagny (Québec) G5W 4R3  
Téléphone : 418 248 1001  
Télécopieur : 418 248 9797  
www.csscsud.qc.ca

L'autre enjeu actuel est la maternelle pour l'École de Sainte-Apolline-de-Patton versus la maternelle pour l'École de Saint-Paul-de-Montminy. Une rencontre aura lieu avec le CSSCS le 13 mai avec le maire de Sainte-Apolline-de-Patton et le préfet.

### 5.4.2 Consultation publique pour les Écoles de Saint-Just-de-Bretenières et Saint-Fabien de Panet

La MRC a reçu la décision du conseil d'administration du CSSCS relativement au nouveau projet d'enseignement par cycle réparti entre les 2 écoles primaires, ce qui assure des groupes plus nombreux et la sauvegarde des 2 écoles.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

Centre  
de services scolaire  
de la Côte-du-Sud

Québec

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire publique du conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud, tenue le mardi 29 avril 2025, de 19 h à 21 h 59, au centre administratif du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud, et à laquelle les administrateurs présents forment quorum.

RÉSOLUTION CA-CSSCS-25-04-29-08

### ÉCOLE INTÉGRÉE CHANOINE-FERLAND ET DE SAINT-JUST

**ATTENDU** la mobilisation du milieu et du conseil d'établissement de l'école intégrée Chanoine-Ferland et de Saint-Just;

**ATTENDU** la proposition du conseil d'établissement des écoles nommées précédemment, qui consiste à ce que l'école Chanoine-Ferland offre des services éducatifs du préscolaire, du premier cycle et du deuxième cycle et que l'école de Saint-Just offre des services éducatifs du troisième cycle aux élèves des municipalités desservies actuellement par ces établissements scolaires;

**ATTENDU QUE** la proposition ci-dessus favorise l'attractivité du personnel enseignant dans ce secteur;

**ATTENDU QUE** la proposition favorise une plus grande équité et une plus grande qualité des services éducatifs;

**ATTENDU** la disponibilité d'infrastructures sportives et culturelles à Saint-Just-de-Bretenière pour les élèves du troisième cycle;

**ATTENDU QUE** cette proposition est en conformité avec la mission et les valeurs du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud;

**ATTENDU** les résultats du sondage diffusés à l'ensemble des parents de l'école Intégrée Chanoine-Ferland et de Saint-Just et la consultation publique du 2 avril 2025.

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Brigitte Talbot et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

**QUE** le conseil d'administration adopte la proposition d'écoles de cycles formulée par le conseil d'établissement de l'école Intégrée Chanoine-Ferland et de Saint-Just dès l'année scolaire 2025-2026;

**QUE** l'école Chanoine-Ferland offre des services éducatifs du préscolaire, du premier cycle et du deuxième cycle et que l'école de Saint-Just offre des services éducatifs du troisième cycle dès l'année scolaire 2025-2026;

Centre de services scolaire  
de la Côte-du-Sud

157, rue Saint-Louis  
Montmagny (Québec) G5V 4N3  
Téléphone : 418 248-1001  
Télécopieur : 418 248-9197  
www.ccsbsud.qc.ca

Centre  
de services scolaire  
de la Côte-du-Sud

Québec

SECRETARIAT GÉNÉRAL

**QUE** les écoles Chanoine-Ferland et de Saint-Just demeurent Intégrées;

**QUE** la présente résolution soit envoyée au conseil d'établissement de l'école Intégrée Chanoine-Ferland et de Saint-Just, aux municipalités concernées, à la MRC de Montmagny et au député de la Côte-du-Sud, M. Mathieu Rivest.

Adopté.-

**VRAIE COPIE CERTIFIÉE CONFORME À L'ORIGINAL**  
À Montmagny, ce 29<sup>e</sup> jour d'avril 2025.

La secrétaire générale,

Anne Guichard

Centre de services scolaire  
de la Côte-du-Sud

157, rue Saint-Louis  
Montmagny (Québec) G5V 4N3  
Téléphone : 418 248-1001  
Télécopieur : 418 248-9197  
www.ccsbsud.qc.ca



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

### 5.5 GMR – GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

La campagne de sensibilisation aux matières recyclables a été lancée par le service des communications de la MRC de Montmagny avec la participation de notre agente, Mme Martine Létourneau.

[Chronique recyclage MRC de Montmagny et MRC de L'Islet #2 - 29 avril 2025](#)



page [Facebook](#), voir les différentes capsules.

#### 5.5.1 Go Recycle – Offre concertée et acceptée

La Ville de Montmagny a reçu son conteneur dernièrement. Dès que les municipalités de Cap Saint-Ignace et Saint-Just-de-Bretenières auront reçu le leur, une publicité territoriale sera faite pour informer les citoyens du nouveau service.

### 5.6 SCRSI2 – PROCHAINES ÉTAPES À LA SUITE DU DÉPÔT DES NOUVELLES ORIENTATIONS ET DES CORRECTIONS À APPORTER

Une réunion de travail et de présentation a eu lieu le 13 mai à 16 h en présence des maires, des directeurs généraux et des directeurs incendie. Les directeurs généraux des municipalités locales ont également été informés de discuter de ce dossier respectivement avec leur maire et leur directeur incendie afin de s'assurer d'avoir une vision commune.

### 5.7 RESSOURCES HUMAINES

#### 5.7.1 Agent de développement immobilier

- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny a publié un poste d'agent de développement immobilier pour compléter l'équipe de développement en habitation;
- CONSIDÉRANT les candidatures reçues;

2025-05-05

IL EST PROPOSÉ PAR MME CHANTAL BLANCHETTE

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny procède à l'embauche de M. Yannick Savard au poste d'agent de développement immobilier conformément aux conditions convenues entre les parties et que l'entrée en poste se fasse à compter du 20 mai 2025.

**ADOPTÉ**



No de résolution  
ou annotation

**2025-05-06**

## **Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny**

### **5.7.2 Autre**

- CONSIDÉRANT le rapport verbal effectué auprès des membres du Conseil de la MRC relativement aux ressources humaines de la MRC et du principe souhaité par la MRC pour la cohésion du groupe;

IL EST PROPOSÉ PAR M. MARC LAURIN

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le Conseil des maires de la MRC de Montmagny autorise la directrice générale à mettre fin à l'emploi de la ressource faisant l'objet du rapport.

**ADOPTÉ**

### **5.8 IA (INTELLIGENCE ARTIFICIELLE)**

#### **5.8.1 Présentation à l'Association des directeurs généraux des MRC du Québec le 25 avril 2025**

Une présentation a été faite auprès des directeurs généraux des MRC du Québec. La MRC de Montmagny entend être un chef de file dans l'implantation de l'IA.

#### **5.8.2 Suivi mandats : agent virtuel en inspection et cours d'eau**

La géomatique a été finalement branchée et le tout est fonctionnel. Les mandats pour les municipalités desservies par la MRC via le service d'inspection ont été donnés.

Par la suite, il y aura aussi un agent virtuel pour la gestion des cours d'eau qui sera mis en place.

#### **5.8.3 Agents virtuels organisationnels**

La MRC de Montmagny a finalement choisi la version CHAGPT Teams pour travailler en équipe, développer des agents virtuels communs et aussi pour faciliter la gestion de la plateforme. Celle-ci a été suggérée par le service des TI de la Ville afin de s'assurer également de la sécurité des données, un enjeu et un risque dans le développement IA.

Ainsi, on a développé un agent dans les services suivants que l'on teste :

- Agent MADA
- Agent ÉEQ
- Agent Boues de fosses septiques
- Agent Plan climat
- Agent Mission Martinique
- Agent Habitation
- Agent Immigration

Une rencontre de formation aura lieu avec les directeurs généraux sous peu.

### **5.9 DOSSIER ÉOLIEN – AVIS DE MOTION POUR RÈGLEMENT FIXANT LES GRANDS PRINCIPES DE RÉPARTITION**

Un document avec les modifications et commentaires apportés a été remis aux membres du Conseil. L'adoption du document sera faite lors d'une séance ultérieure.



No de résolution  
ou annotation  
**2025-05-07**

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

### 5.10 NOMINATION SUR LES COMITÉS 2025

#### LISTE DES COMITÉS 2025

IL EST PROPOSÉ PAR M. ALAIN TALBOT

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la liste des comités 2025 suivants soit adoptée :

#### **COMITÉ DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES (COMITÉ MRC – RÉMUNÉRÉ)**

Monsieur Louis Lachance  
Monsieur Bruno Gagné  
Madame Jocelyne Caron

Au besoin

#### **COMITÉ DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (COMITÉ MRC – RÉMUNÉRÉ)**

Madame Jocelyne Caron  
Monsieur Alain Robert  
Monsieur Michel Rousseau

#### **COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE (COMITÉ MRC – RÉMUNÉRÉ)**

Monsieur Frédéric Jean  
Madame Danye Anctil  
Monsieur Alain Talbot  
Monsieur Louis Lachance  
Monsieur Alain Fortier, président  
Monsieur Marc Laurin  
Madame Nancy Labrecque, DG, MRC

2 à 3 fois/année

#### **COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE (CCA) (COMITÉ MRC – RÉMUNÉRÉ)**

Madame Jocelyne Caron, maire de Cap-Saint-Ignace  
Monsieur Frédéric Jean, maire de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud  
Monsieur Daniel Racine, citoyen  
Monsieur Guillaume St-Pierre, agriculteur  
Monsieur Mario Allaire, agriculteur  
Monsieur Robert Beaumont, agriculteur  
Monsieur René Têtu, agriculteur (substitut)

Au besoin

#### **COMITÉ DES DÉLÉGUÉS (COMITÉ MRC – RÉMUNÉRÉ)**

À nommer éventuellement si dossier inter-MRC

Au besoin (cours d'eau inter-MRC)

#### **COMITÉ DE SÉCURITÉ INCENDIE (COMITÉ MRC – RÉMUNÉRÉ)**

Madame Jocelyne Caron  
Monsieur Alain Talbot  
Monsieur Donald Gilbert  
Monsieur Richard Galibois  
Monsieur Marc Laurin

2 fois/année (schéma révisé en préparation)



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

### COMITÉ DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT (COMITÉ MRC – RÉMUNÉRÉ)

Madame Jocelyne Caron  
Monsieur Louis Lachance  
Monsieur Daniel Racine  
Monsieur Donald Gilbert  
Monsieur Marc Laurin

### COMITÉ AVISEUR DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DU PACTE RURAL (COMITÉ RÉMUNÉRÉ)

Monsieur Donald Gilbert  
Monsieur Richard Galibois  
Madame Jocelyne Caron  
Monsieur Alain Robert

3 à 4 fois/année

### COMITÉ AVISEUR DE VITALISATION FRR VOLET 4 (COMITÉ RÉMUNÉRÉ)

Ce comité est rattaché à l'entente de vitalisation, dont les municipalités suivantes sont signataires avec la MRC : Saint-Just-de-Bretenières, Saint-Paul-de-Montminy, Saint-Fabien-de-Panet, Sainte-Apolline-de-Patton, Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud et Sainte-Lucie-de-Beauregard.

Monsieur Donald Gilbert  
Monsieur Alain Talbot  
Monsieur Frédéric Jean  
Monsieur Daniel Mercier  
Monsieur Louis Lachance  
Monsieur Bruno Gagné  
Madame Gladys Mercier

3 à 4 fois/année

### COMITÉ CULTUREL (COMITÉ RÉMUNÉRÉ POUR LES ÉLUS)

Monsieur Richard Galibois  
Monsieur Réal Fontaine  
Monsieur Jocelyn Landry  
Madame Cynthia Lamontagne  
À compléter au besoin

Madame Jocelyne Caron  
Madame Agathe Labonté  
Monsieur Patrick Morency  
Madame Catherine Plante

À déterminer

### TABLE AFFAIRES ou COMITÉ AEQ

#### **1 représentant élu**

Monsieur Frédéric Jean

#### **7 représentants « Affaires »**

Monsieur Mathias Berlinger  
Monsieur Michel Proulx  
Monsieur Simon Fortin  
Monsieur Donald Gilbert  
Madame Mireille Thibault  
Monsieur Félix Michaud  
Monsieur Karl Mathurin

### COMITÉ D'INVESTISSEMENT (CLD)

Madame Diane Collin  
Monsieur Jean-Denis Hudon  
Monsieur André Dufresne

SEANCE du  
18-06-2025  
Point 3.1  
TG

Monsieur



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

### **COMITÉ TOURISME**

<b>Hébergement</b> : 2 sièges	Julie Roy, Hôtel L'Oiselière
	Antoine-Samuel Boulet, Hôtel-Motel Centre-Ville
<b>Municipalités</b> : 4 sièges	Richard Galibois, maire, Berthier-sur-Mer
	Sylvie Boulet, conseillère, Montmagny
	Christine Talbot, conseillère, Cap Saint- Ignace
	Édith Rousseau, conseillère, Isle-aux- Grues
<b>Agrotourisme/restauration</b> : 1 siège	Jean-François Ritt, Domaine Ritt
<b>Attraits majeurs</b> : 3 sièges (LHN de la Grosse-Île-et-le-Mémorial- des-Irlandais, Croisières Lachance, Parc des Appalaches)	Marie-Pier Boutin, gestionnaire, LHN de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des- Irlandais
	Dominique Lachance, Croisières Lachance
	Stéphanie Charland, Parc des Appalaches
<b>Culture</b> : 1 siège	Kathéry Couillard, directrice générale, Carrefour mondial de l'accordéon
<b>CAE Montmagny-L'Islet</b> : 1 siège	Mireille Thibault, directrice générale, CAE Montmagny-L'Islet
<b>Sièges cooptés</b> : 2 sièges	Patrick Morency, coordonnateur activités culturelles et touristique, Ville de Montmagny
	Daniel Racine, dga MRC
<b>TOTAL</b> : 14 personnes	

### **COMITÉ FORÊT – AGENCE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES DES APPALACHES (COMITÉ NON RÉMUNÉRÉ)**

Monsieur Alain Talbot

### **COMITÉ DU TRANSPORT COLLECTIF ET ADAPTÉ (COMITÉ NON RÉMUNÉRÉ)**

Monsieur Claude Doyon (toujours en poste et président)  
Monsieur Daniel Racine

### **COMITÉ CONSULTATIF RÉGIONAL DE LA SOCIÉTÉ DES TRAVERSIERS (CCRSTQ) (COMITÉ NON RÉMUNÉRÉ)**

Madame Mireille Thibault et la direction générale de la MRC

1 ou 2 fois/année

### **CENTRE D'AIDE AUX ENTREPRISES MONTMAGNY-L'ISLET (COMITÉ NON RÉMUNÉRÉ)**

Monsieur Frédéric Jean

### **COOPÉRATIVE D'INFORMATIQUE MUNICIPALE (CIM)**

Madame Jocelyne Caron

### **CONSEIL DU SAINT-LAURENT (COMITÉ NON RÉMUNÉRÉ)**

Madame Catherine Plante  
Substitut : Monsieur Richard Galibois

### **ZIP SUD DE L'ESTUAIRE (COMITÉ NON RÉMUNÉRÉ)**

Monsieur Daniel Racine



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

### **CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE LA MRC DE MONTMAGNY (CJE) (COMITÉ NON RÉMUNÉRÉ)**

Madame Frédérique Boulet

### **PARC RÉGIONAL DES APPALACHES (COMITÉ NON RÉMUNÉRÉ)**

Monsieur Daniel Racine, membre associé

### **ORGANISME DE BASSIN VERSANT DU FLEUVE SAINT-JEAN (COMITÉ NON RÉMUNÉRÉ)**

Monsieur Yan Bolduc

Monsieur Daniel Racine, employé de la MRC et représentant Forêt

### **COMITÉ DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET MADA (COMITÉ NON RÉMUNÉRÉ)**

Madame Michèle Lamonde

2 à 3 fois/année

### **TABLE RÉGIONALE PAGIEPS (COMITÉ NON RÉMUNÉRÉ)**

Madame Jocelyne Caron

Madame Nancy Labrecque

### **TABLE GIRT (COMITÉ NON RÉMUNÉRÉ)**

Monsieur Daniel Racine

**ADOPTÉ**

#### **5.11 NOMINATION D'UNE AGENTE SELON LE RÈGLEMENT N° 2002-13 DÉCRÉTANT CERTAINES NORMES RELATIVES À LA COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES**

- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny doit nommer par résolution la personne responsable de l'application du Règlement N° 2002-13;

**2025-05-08**

IL EST PROPOSÉ PAR M. ALAIN FORTIER

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** Mme Martine Létourneau soit la personne nommée conformément à l'article 14 du Règlement N° 2002-13 décrétant certaines normes relatives à la collecte des matières recyclables.

**ADOPTÉ**

#### **5.12 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU MIFI DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'APPUI AUX COLLECTIVITÉS (PAC)**

- CONSIDÉRANT que le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) a lancé un appel de propositions dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités (PAC) – Volet 1, visant à soutenir les organismes municipaux dans l'élaboration de plans d'action et la mise en œuvre d'activités favorisant l'attraction, l'établissement durable, l'intégration citoyenne et la pleine participation des personnes immigrantes;
- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny est reconnue comme organisme municipal admissible et qu'elle est déjà partenaire actif du Ministère dans le cadre de ce programme;



No de résolution  
ou annotation

2025-05-09

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

- CONSIDÉRANT que la MRC souhaite déposer une demande d'aide financière dans le cadre de la 2<sup>e</sup> option du Volet 1, laquelle comprend :
  - la démarche d'élaboration d'un plan d'action territorial en immigration;
  - ainsi que la mise en œuvre d'activités jugées essentielles dans le cadre de la mesure de transition, permettant de maintenir une mobilisation et une continuité des actions en cours pendant cette période;
- CONSIDÉRANT que la MRC s'engage à assurer une contribution financière minimale de 25 % du coût total admissible du projet, conformément aux exigences du programme, et à déposer tous les documents requis pour l'analyse de la demande;

IL EST PROPOSÉ PAR MME DANYE ANCTIL

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny autorise le dépôt d'une demande d'aide financière au MIFI dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités (PAC) – Volet 1, option 2 : Élaboration d'un plan d'action avec mesure de transition, pour un projet totalisant 133 333 \$, incluant une contribution du Ministère de 100 000 \$ et une participation financière de la MRC de 33 333 \$;

**QUE** Mme Nancy Labrecque, directrice générale, soit désignée comme signataire autorisée pour conclure toute entente à cet effet avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration;

**QUE** la présente résolution tienne lieu d'autorisation officielle du Conseil des maires de la MRC de Montmagny à l'effet de déposer ladite demande dans les délais prescrits, soit au plus tard le 16 mai 2025;

**QU'**une copie conforme de cette résolution soit jointe à la demande transmise au Ministère.

**ADOPTÉ**

### **5.13 OFFICE D'HABITATION MONTMAGNY-BELLECHASSE (OHMB)**

Les deux directrices générales des MRC (Bellechasse et Montmagny) ont été invitées à une réunion de travail par le directeur général de l'Office d'habitation Montmagny-Bellechasse (OHMB) afin de présenter l'organisation et aussi solliciter leur aide dans certains dossiers. Un compte-rendu a été fait aux membres du Conseil de la MRC.

### **5.14 Programme SHQ - Rénorégion**

Le programme est reconduit pour 2025-2026 :

*« Aux mairesses et maires, préfètes et préfets, conseillères et conseillers municipaux, de même qu'aux directrices et directeurs généraux des municipalités et MRC membres*

*Objet : Relance du programme RénoRégion - La ministre Duranceau annonce 9,2 M\$ pour l'année 2025-2026*

*Bonjour,*

*La ministre responsable de l'Habitation, Mme France-Élaine Duranceau, vient d'annoncer qu'elle révisé sa décision et relance le programme RénoRégion avec une enveloppe de 9,2 M\$ pour l'année 2025-2026. Des projets pourront donc se réaliser cet été!*



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

*Dans le contexte, et même si nous aurions préféré obtenir plus, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) souligne le travail de la ministre et s'engage à travailler avec elle pour accroître cette enveloppe lors de la mise à jour économique de l'automne prochain. La FQM a également l'intention de réclamer la bonification du budget de ce programme lors du prochain budget, étant donné l'importance de celui-ci pour les personnes les plus vulnérables de nos communautés. De plus, la FQM invite la ministre à compléter rapidement les échanges lancés par la Société d'habitation du Québec sur les modifications à apporter au programme afin de le rendre plus efficace dans toutes les régions du Québec.*

*Nous tenons à remercier tous les membres de la FQM qui ont répondu à notre appel et qui se sont mobilisés en faveur de ce programme venant en aide aux personnes les plus vulnérables de nos communautés. Des centaines de résolutions ont été adoptées et transmises, et votre solidarité est une preuve supplémentaire de la force de notre mouvement.*

*Finalement, soyez assurés que nous ferons les démarches nécessaires auprès du ministre des Finances et de la ministre responsable de l'Habitation pour assurer la pérennité de ce programme.*

*Pour consulter notre communiqué en réaction à cette annonce, cliquez [ICI](#).*

*Nous vous remercions encore une fois et vous souhaitons une bonne journée.*

JACQUES DEMERS

Président

Maire de Sainte-Catherine-de-Hatley et préfet de la MRC de Memphrémagog »

## **6. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

### **6.1 AVIS DE CONFORMITÉ OU D'OPPORTUNITÉ**

Aucun sujet.

### **6.2 RESSOURCES HUMAINES**

#### **6.2.1 PDZA – EMBAUCHE**

- CONSIDÉRANT la démarche de révision du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) en cours;
- CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection pour l'embauche de Mme Laurence Guay, étudiante, pour effectuer la mise à jour du portrait du territoire agricole et du secteur agroalimentaire dans le cadre de la révision du PDZA;

**2025-05-10**

IL EST PROPOSÉ PAR M. BRUNO GAGNÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny procède à l'embauche de Mme Laurence Guay pour environ 240 heures à compter du mardi 20 mai prochain, conformément aux conditions convenues entre les parties.

**ADOPTÉ**

#### **6.2.2 COORDINATION EN TOURISME – EMBAUCHE**

- CONSIDÉRANT les besoins de coordination pour l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie touristique de Montmagny et les Îles et pour l'animation et la concertation du comité touristique;
- CONSIDÉRANT les démarches effectuées pour le recrutement et l'embauche d'une personne qualifiée pour le poste de la coordination touristique;
- CONSIDÉRANT la recommandation d'embauche du comité de sélection;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

IL EST PROPOSÉ PAR M. RICHARD GALIBOIS

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny procède à l'embauche de Mme Kathéry Couillard à titre de coordonnatrice en tourisme conformément aux conditions convenues entre les parties à compter du 14 mai 2025.

**ADOPTÉ**

### 6.2.3 CHARGÉE DE PROJET – EMBAUCHE

- CONSIDÉRANT l'obligation légale des MRC de réaliser un inventaire patrimonial;
- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny dispose des services d'une ressource partagée d'agente de développement en patrimoine immobilier avec la MRC de L'Islet à raison de 7 h/semaine seulement;
- CONSIDÉRANT la possibilité d'embaucher une personne qualifiée pour la coordination de l'inventaire patrimonial;
- CONSIDÉRANT aussi la nécessité d'embaucher une personne qualifiée pour la coordination du projet « Pensons nos noyaux villageois » à réaliser en partenariat avec la MRC de L'Islet et la MRC de Lotbinière;
- CONSIDÉRANT les démarches pour l'embauche de ressources qualifiées pour ces mandats et la recommandation d'embauche du comité de sélection;

2025-05-12

IL EST PROPOSÉ PAR M. ALAIN ROBERT

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny procède à l'embauche de Mme Alexandra Paré à titre de chargée de projet pour la coordination de l'inventaire patrimonial et du projet « Pensons nos noyaux villageois » conformément aux conditions convenues entre les parties à compter du 20 mai 2025.

**ADOPTÉ**

### 6.2.4 SAD : SUIVI DU RECRUMENT

Mme Joëlle Gendron informe le Conseil qu'elle quittera ses fonctions le 13 juin prochain et témoigne sa reconnaissance pour la confiance accordée depuis les 10 dernières années. Elle a accepté le poste de directrice de l'urbanisme et du développement durable à la Ville de Montmagny.

- CONSIDÉRANT l'obligation de réaliser la révision du Schéma d'aménagement et de développement et les divers mandats connexes;
- CONSIDÉRANT les démarches pour l'embauche d'un aménagiste;
- CONSIDÉRANT l'intérêt manifesté par M. Tanios El Hayek de revenir à la MRC;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

IL EST PROPOSÉ PAR M. ALAIN TALBOT

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny procède à l'embauche de M. Tanios El Hayek à titre de coordonnateur à l'aménagement dont le mandat principal sera, dans un premier temps, la coordination de la révision du Schéma d'aménagement et de développement conformément aux conditions convenues entre les parties à compter du 26 mai 2025.

**ADOPTÉ**

### **6.3 ÉMISSION DES PERMIS (ALLÈGEMENT)**

#### **6.3.1 Assistant virtuel**

L'équipe travaille toujours avec Coach IA et Géocentralis pour intégrer les différentes couches de données en géomatique. De plus, le mandat a été donné au deuxième groupe de municipalités pour le développement de l'assistant virtuel.

#### **6.3.2 Règlement sur les permis et certificats**

La nouvelle version améliorée du projet de règlement sur les permis et certificats a été présentée aux municipalités à la mi-avril. Les directeurs généraux des municipalités ont aussi été rencontrés à ce sujet le 30 avril dernier. Le projet de règlement a été transmis et est prêt pour adoption par les municipalités. Certaines municipalités ont commencé ou terminé la procédure d'adoption, alors que d'autres n'ont pas encore débuté la procédure.

Une campagne de communication est prévue pour donner suite à l'adoption du règlement. L'équipe des communications a été mandatée pour travailler avec l'équipe d'inspection. En attendant l'adoption du règlement par les municipalités, les équipes travaillent à la préparation des outils pour la campagne, comme la mise à jour des formulaires et des informations sur les sites Web et la préparation de capsules et publications pour les réseaux sociaux.

### **6.4 COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ)**

#### **6.4.1 Demande d'autorisation pour le projet éolien de Kruger – Saint-Paul-de-Montminy et Notre-Dame-du-Rosaire**

La Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) a émis une orientation préliminaire favorable à la demande d'autorisation pour le projet de parc éolien de Kruger Énergie. La Commission considère que la demande peut être autorisée avec conditions.

De plus, le projet ayant été jugé recevable par le ministère de l'Environnement, le Bureau d'audience publique sur l'environnement (BAPE) a été mandaté et les audiences sont prévues en juin prochain.

Enfin, dans le but de maximiser l'impact économique du projet dans la région, la MRC mènera des actions de visibilité pour inciter les donneurs de services et fournisseurs potentiels à s'inscrire au registre de fournisseurs et à l'infolettre de Kruger Énergie pour le projet.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

### 6.4.2 État de situation de la demande d'exclusion pour le projet de Maisons Laprise – Montmagny

Considérant le changement de critères dans l'application de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (LPTAA) à la suite de l'entrée en vigueur du PL86 en mars dernier, les acteurs au dossier (Ville, MRC et promoteur) ont rencontré l'UPA et le Comité consultatif agricole (CCA) le 6 mai 2025 pour faire un état de situation et discuter des prochaines étapes.

Lors de cette rencontre, il a été proposé de retirer l'actuelle demande à la CPTAQ puisqu'elle aurait été analysée en fonction des anciens critères de la LPTAA et qu'elle faisait déjà l'objet d'une orientation préliminaire négative.

Compte tenu que les nouveaux critères du PL 86 stipulent que l'évaluation des espaces appropriés disponibles doit se faire au niveau local et par rapport au projet, mais aussi que la proposition d'échange de terres peut être considérée, la MRC et la Ville estiment que la même demande d'exclusion aurait de meilleures chances si elle était présentée et analysée en fonction des nouveaux critères.

### 6.4.3 Retrait de la demande d'exclusion pour le projet de Maisons Laprise – Montmagny

- CONSIDÉRANT l'adoption et l'entrée en vigueur de la Loi visant à assurer la pérennité du territoire agricole et sa vitalité (PL86);
- CONSIDÉRANT la demande d'exclusion présentée par la MRC de Montmagny à la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) en juin 2024 (dossier no 446235) pour le projet de Maisons Laprise;
- CONSIDÉRANT que la Commission a émis une orientation préliminaire négative le 18 septembre 2024 et qu'une audience publique est prévue le 11 juin 2025;

2025-05-14

IL EST PROPOSÉ PAR M. MARC LAURIN

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny informe la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) qu'elle retire le dossier no 446235.

**ADOPTÉ**

### 6.4.4 Demande d'exclusion pour le projet de Maisons Laprise – Montmagny

- CONSIDÉRANT l'adoption et l'entrée en vigueur de la *Loi visant à assurer la pérennité du territoire agricole et sa vitalité* (PL86) qui prévoit de nouvelles conditions à l'évaluation des demandes d'exclusion pour les MRC du groupe F, groupe dont la MRC de Montmagny fait partie;
- CONSIDÉRANT les besoins de l'entreprise Maisons Laprise pour son projet de construire une nouvelle usine de fabrication de logements modulaires à la fine pointe de la technologie répondant aux enjeux et à la crise de l'habitation au Québec et l'intérêt de l'entreprise à mener ce projet à terme;
- CONSIDÉRANT l'opportunité de déposer une nouvelle demande d'exclusion de la zone agricole à la Commission de protection du



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

territoire agricole (CPTAQ) par la MRC de Montmagny en vertu de l'article 65 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (LPTAA);

- CONSIDÉRANT que la demande vise à autoriser un usage à des fins industrielles sur le lot n° 2 611 725 et sur une partie du lot 2 611 724 du cadastre du Québec de la circonscription foncière de Montmagny pour une superficie totale de 9,5 hectares;
- CONSIDÉRANT que cette nouvelle demande s'inscrit dans le même esprit que le dossier n°446235, présenté à la CPTAQ en 2024;
- CONSIDÉRANT que des représentants de la MRC de Montmagny, de la Ville de Montmagny, de Maisons Laprise, du Syndicat local de l'UPA et de la Fédération de l'UPA de Chaudière-Appalaches se sont réunis le 6 mai 2025 dans le but de discuter des solutions alternatives et des mesures d'atténuation possibles;
- CONSIDÉRANT que le Comité consultatif agricole de la MRC de Montmagny était aussi présent à la rencontre du 6 mai 2025;
- CONSIDÉRANT les besoins du projet de Maisons Laprise, aucun autre espace approprié n'est disponible à l'échelle locale, dans le parc industriel ni à l'intérieur du périmètre urbain ni en zone blanche sur le territoire de la Ville de Montmagny;
- CONSIDÉRANT que la demande d'exclusion de la zone agricole et d'inclusion à la zone agricole respecterait les orientations et les objectifs du schéma d'aménagement et de développement actuellement en vigueur, les dispositions au document complémentaire du schéma d'aménagement et de développement, ainsi les règlements de contrôle intérimaire de la MRC de Montmagny;
- CONSIDÉRANT que la demande d'exclusion de la zone agricole et d'inclusion à la zone agricole respecterait la réglementation d'urbanisme de la Ville de Montmagny;
- CONSIDÉRANT que la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (LPTAA) exige une recommandation motivée qui tient compte des critères visés à l'article 62, à savoir :
  - Une autorisation ne générerait aucune contrainte additionnelle sur les possibilités d'utiliser les lots avoisinants pour des fins agricoles;
  - Une autorisation aurait pour effet de conserver des superficies suffisantes pour pratiquer l'agriculture sur les lots avoisinants;
  - Une autorisation ne générerait aucune contrainte additionnelle sur les bâtiments agricoles existants concernant les inconvénients liés aux odeurs et le respect des distances séparatrices;
  - Une autorisation aurait pour effet, selon l'option retenue, de maintenir et de préserver une superficie équivalente en qualité de sol et en superficie pour l'agriculture;
  - Une autorisation aurait pour effet de contribuer au dynamisme et à la vitalité économique de la Ville de Montmagny, de la région magnymontoise et de municipalités alentour, par le maintien et la création de nouveaux emplois spécialisés dans la région;
  - Une autorisation aurait pour effet de consolider l'activité industrielle déjà présente dans ce secteur;
  - Une autorisation aurait pour effet de contribuer positivement aux besoins de logements à l'échelle du Québec dans un contexte de crise du logement;
- CONSIDÉRANT ce qui précède;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

IL EST PROPOSÉ PAR M. ALAIN FORTIER

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la liste des « CONSIDÉRANT » fasse partie de la résolution;

**QUE** la MRC de Montmagny dépose une nouvelle demande d'exclusion de la zone agricole auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour le lot n° 2 611 725 et une partie du lot 2 611 724 du cadastre du Québec de la circonscription foncière de Montmagny pour une superficie totale de 9,5 hectares située sur le territoire de la Ville de Montmagny, soit la superficie correspondant aux besoins du projet de Maisons Laprise, et ce, avec une demande, en contrepartie, de l'inclusion à la zone agricole de terres d'une superficie et d'une qualité de sol équivalentes ou supérieures comprenant (en tout ou en partie) les lots n° 6 525 749, n° 6 525 754, n° 3 281 333 et n° 3 281 334;

**QUE** le dépôt de la demande d'exclusion et d'inclusion par la MRC de Montmagny soit fait suite à la réception de la résolution d'appui du Conseil de la Ville de Montmagny;

**QU'**une copie de la présente résolution soit transmise à la Ville de Montmagny.

**ADOPTÉ**

### **6.5 HYDRO-QUÉBEC : PLANIFICATION DE L'AXE APPALACHES-BAS-SAINT-LAURENT**

Hydro-Québec planifie le renforcement du réseau de transport principal dans l'axe Appalaches-Bas-Saint-Laurent, lequel touche les régions de la Chaudière-Appalaches, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. La phase 1 prévoit de construire un poste de transformation à 735-315 kilovolts (kV) et une ligne à 315 kV d'une longueur d'environ 260 km pour une mise en service en 2034. Dans la MRC de Montmagny, la zone d'étude pour le projet a été révisée et touche les municipalités suivantes :

- Cap-Saint-Ignace
- Notre-Dame-du-Rosaire
- Saint-Paul-de-Montminy
- Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
- Sainte-Apolline-de-Patton
- Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud

Hydro-Québec organise des portes ouvertes le mardi 3 juin 2025 à Sainte-Apolline-de-Patton pour présenter le projet au grand public.

### **6.6 CULTURE ET PATRIMOINE**

#### **6.6.1 Entente sectorielle de développement de la culture en Chaudière-Appalaches**

##### **6.6.1.1 Projet Pop-Up – Cap-Saint-Ignace**

- CONSIDÉRANT que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), les 9 MRC de la Chaudière-Appalaches et la Ville de Lévis ont signé en 2020 une entente sectorielle de développement en culture (ESDC);
- CONSIDÉRANT que, dans le cadre du volet B de cette entente, la MRC de Montmagny a obtenu une aide financière pour le développement de son réseau d'espaces Pop-Up;



No de résolution  
ou annotation

**2025-05-16**

### Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

- CONSIDÉRANT que la Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches (TREMCA) a retenu, parmi ses priorités régionales, la priorité 7 – mettre en valeur et donner accès à la culture – provenant de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires;
- CONSIDÉRANT le projet d'Espace Pop-Up à Cap-Saint-Ignace qui permettra d'accueillir des événements culturels et sociaux, des prestations artistiques, des marchés locaux, ainsi que des moments de détente ou de travail en plein air;

IL EST PROPOSÉ PAR MME JOCELYNE CARON

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE**, dans le cadre de l'entente sectorielle de développement en culture (ESDC) – Volet B, la MRC de Montmagny verse une aide financière de 10 000 \$ à la Municipalité de Cap-Saint-Ignace pour la réalisation du projet « Espace Pop-Up : Une terrasse sociale à Cap-Saint-Ignace », projet totalisant des investissements de 14 016,71 \$.

**ADOPTÉ**

#### **6.6.1.2 Promouvoir l'accès à la culture et à la littératie numérique par les outils technologiques**

Ce point est annulé.

#### **6.6.1.3 Projets présentés au volet C de l'ESDC**

- CONSIDÉRANT l'appel à projets dans le volet C de l'entente sectorielle de développement de la culture (ESDC) de la Chaudière-Appalaches jusqu'au 2 mai 2025;
- CONSIDÉRANT que le comité d'analyse composé de deux agentes de développement et de la directrice générale de la MRC de Montmagny a analysé les projets reçus selon les critères de l'appel à projets du volet C;
- CONSIDÉRANT que les résultats d'analyse démontrent une couverture territoriale des projets et des possibilités de mutualisation de l'équipement conformément aux critères du programme;
- CONSIDÉRANT les recommandations du comité d'analyse pour la sélection des projets;

**2025-05-17**

IL EST PROPOSÉ PAR M. MICHEL ROUSSEAU

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**D'APPROUVER** la sélection et le financement des projets présentés ci-dessous selon les recommandations de la direction générale de la MRC de Montmagny et de recommander au comité directeur de l'entente sectorielle de développement de la culture de la Chaudière-Appalaches de confirmer l'attribution des aides financières aux projets sélectionnés :

<b>Organismes promoteurs</b>	<b>Projets</b>	<b>Montant de l'aide financière accordée - volet C</b>
Ville de Montmagny	Mise à niveau de l'éclairage et du matériel audio-visuel de la salle d'exposition de la Bibliothèque	4 200 \$
Municipalité de Berthier-sur-Mer	Acquisition d'équipements mobiles de scène extérieure	4 600 \$



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

Municipalité de Cap-Saint-Ignace	Acquisition d'équipements de sonorisation et d'éclairage tout usage et polyvalents	5 000 \$
Municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard	Acquisition d'un système d'éclairage de scène intérieur et extérieur	7 200 \$
Municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues	Acquisition d'équipements multimédia et numérique et d'ameublement pour le développement touristique et culturel	9 000 \$

**D'AUTORISER** la MRC de L'Islet à verser les sommes aux organismes demandeurs pour les projets retenus.

**ADOPTÉ**

### 6.6.2 Appui à la candidature du cinéaste Bruno Boulianne au Prix Jean-Simard pour son film « Machine de rêve »

- CONSIDÉRANT la proposition de la Fondation Environnement Culture MRC de Montmagny d'appuyer la candidature du cinéaste Bruno Boulianne au Prix Jean-Simard pour son film « Machine de rêve »;
- CONSIDÉRANT que le cinéaste Bruno Boulianne a réalisé le film documentaire « Machine de rêve », une œuvre cinématographique mettant de l'avant deux artisans de la région, M. Keven Gagné et M. Raymond Lachance, dans leurs démarches pour la construction d'un canot à glace en bois du type traditionnel de l'Isle-aux-Grues;
- CONSIDÉRANT que cette réalisation cinématographique met en valeur un sujet et des éléments forts de notre patrimoine maritime vivant, autant matériel qu'immatériel, et des personnes d'ici qui y prennent part activement;
- CONSIDÉRANT que le prix Jean-Simard constitue une distinction annuelle remise par la Société québécoise d'ethnologie (SQE), afin de souligner des actions remarquables de sauvegarde ou de mise en valeur du patrimoine, qui optimisent les retombées de la recherche en ethnologie au Québec;
- CONSIDÉRANT la qualité du travail et de l'œuvre « Machine de rêve » du cinéaste Bruno Boulianne;

**2025-05-18**

IL EST PROPOSÉ PAR M. BRUNO GAGNÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le Conseil de la MRC de Montmagny appuie officiellement la candidature de M. Bruno Boulianne, cinéaste, au prix Jean-Simard, en reconnaissance de son film documentaire « Machine de rêve », qui incarne de façon exemplaire les valeurs de sauvegarde, de mise en valeur et de diffusion du patrimoine matériel et immatériel de la région et du Québec.

**ADOPTÉ**

### 6.7 TRANSPORT

#### 6.7.1 Service de traversier Isle-aux-Grues–Montmagny – STQ

La Société des traversiers du Québec (STQ) a transmis une lettre le 25 avril dernier pour informer ses partenaires que le NM Grue-des-Iles, en service depuis le 9 avril dernier, sera retiré temporairement pour des



No de résolution  
ou annotation

## **Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny**

travaux de cale sèche qui s'échelonneront sur une période de 3 semaines. Le NM Grue-des-Iles a quitté le 12 mai dernier.

Depuis le 5 mai, un tandem remorqueur-barge est mobilisé à la traverse, afin d'assurer la relève dès le retrait du NM Grue-des-Iles. Parallèlement, le service aérien pour les piétons sera maintenu.

Après discussion avec le comité touristique, la MRC prévoit faire de la publicité et organiser un événement lors du retour du traversier.

### **6.7.2 MTMD – Programmation 2025-2027**

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) a réitéré que des travaux sur 7 km sont prévus pour la route 216 à Sainte-Apolline-de-Patton (la section partant de la route 283 au Lac-Carré) dans sa programmation 2025-2027. Le MTMD n'a toutefois pas précisé la date de réalisation des travaux.

Le MTMD a également annoncé que des caméras de surveillance seront installées aux aéroports de Montmagny et de l'Isle-aux-Grues.

## **6.8 ÉVÈNEMENTS À VENIR**

### **6.8.1 Nos milieux de vie en action – Chaudière-Appalaches**

Le rendez-vous régional annuel de Chaudière-Appalaches, « Nos milieux de vie en action », aura lieu le vendredi 6 juin 2025 à Lévis. Les élus et le personnel municipal sont invités à s'inscrire au plus tard le vendredi 23 mai 2025. Cette journée exploratoire est l'occasion de visiter des projets inspirants et de promouvoir le réseautage et la concertation régionale.

Pour favoriser la participation, la MRC propose d'offrir un transport collectif de Montmagny à Lévis. Les frais d'inscription et de transport sont assumés par la MRC.

### **6.8.2 Lancement de la saison touristique – Montmagny et les Îles**

Le lancement de la saison touristique aura lieu le mercredi 11 juin 2025 de 12 h 30 à 17 h 30 au Centre culturel de Cap-Saint-Ignace.

Au programme :

- Présentation des nouveautés
- Lancement de la Route des Plumes
- Visite d'entreprises en autobus
- 5 à 7 de réseautage avec dégustation de produits locaux

### **6.8.3 Rendez-vous de la ruralité 2025**

Le Rendez-vous de la ruralité 2025 se tiendra à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, au Centre récréatif Groupe Picard (patinoire), le jeudi 12 juin 2025 à 17 h. Cet événement a pour but de célébrer le dynamisme et l'implication des acteurs de la région par la mise en valeur des projets structurants et innovants réalisés au cours des deux dernières années ou en cours de réalisation. Pour favoriser la participation, la MRC organisera un service de transport collectif à partir du Sud vers Saint-Pierre si les participants le désirent.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

### 6.9 PROJETS RÉGIONAUX

#### 6.9.1 Entretien d'une section d'une branche innommée du cours d'eau Pelletier – Cap-Saint-Ignace

- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny va réaliser des travaux d'entretien sur une section d'une branche innommée du cours d'eau Pelletier situé à Cap-Saint-Ignace, se trouvant sur le lot 4 301 674, propriété de M. François Guimont, et sur les lots 3 589 386 et 3 251 720, propriété de M. Jean Deschênes;
- CONSIDÉRANT que les travaux, d'une longueur de 228 mètres, sont estimés à environ 5 000 \$ plus taxes (en attente de soumissions) et que l'ensemble des frais relatifs aux travaux pourront être inclus tels que l'achat de matériel pour les ponceaux, au besoin des producteurs (ex. ponceaux, géotextile, etc.);
- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny va refacturer les frais administratifs (heures de gestion et frais de déplacement), les frais pour le dépôt de la demande d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), ainsi que les coûts globaux des travaux, à la municipalité de Cap-Saint-Ignace, le tout accepté par les propriétaires;

2025-05-19

IL EST PROPOSÉ PAR M. ALAIN ROBERT

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le Conseil de la MRC de Montmagny autorise la réalisation des travaux sur les lots 4 301 674, 3 589 386 et 3 251 720, estimés au global à 5 000 \$ plus taxes, incluant les frais pour le dépôt de la demande d'autorisation auprès du MELCCFP, les travaux d'excavation, les frais administratifs et les matériaux reliés aux changements de ponceaux, et ce, conformément au préambule de la présente résolution.

**ADOPTÉ**

#### 6.9.2 Autres projets

Aucun sujet.

### 7. CORRESPONDANCE

#### 7.1 TROUPE HALLÉLOU

La Troupe Hallélou soulignera son 60<sup>e</sup> anniversaire d'existence par un concert les 7 et 8 juin 2025 à la salle Edwin-Bélanger. Le député, M. Mathieu Rivest, offre des billets gratuitement. Une validation a été ~~faite~~ <sup>faite</sup> pour l'acceptation de cette offre qui ne contrevient pas au code d'éthique des élus et des employés.

### 8. FINANCES

#### 8.1 COMPTES D'AVRIL 2025

2025-05-20

IL EST PROPOSÉ PAR M. STYVES LAPRISE

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la liste des comptes à payer au 30 avril 2025 soit autorisée et que les paiements soient entérinés.

**ADOPTÉ**

séance du  
18-06-2025  
Point 3.1  
T6



# Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

No de résolution  
ou annotation

MRC MONTMAGNY

5 mai 2025

Liste des paiements émis ( du 2025-04-01 au 2025-04-30 )

Détaillée par N° chèques

Poste Banque: 54-112-10-000

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Description	Montant
202500464 (I)			2025-04-01	111	TELUS Mobilité	MOIS COURANT TOURISME (24 M	88,03 \$
202500467 (I)			2025-04-01	366	HYDRO QUÉBEC	MOIS COURANT SQ (MARS 2025)	2 307,42 \$
202500469 (I)			2025-04-01	111	TELUS Mobilité	CELLULAIRES MRC 28 mars2025	920,56 \$
202500471 (I)			2025-04-02	17	REVENU CANADA	REMISES DE L'EMPLOYEUR RP0	11 017,48 \$
202500472 (I)			2025-04-02	19	DESJARDINS SECURITE FINA	REMISES DE L'EMPLOYEUR RP0	777,56 \$
202500473 (I)			2025-04-02	17	REVENU CANADA	REMISES DE L'EMPLOYEUR RP0	1 232,54 \$
202500474 (I)			2025-04-02	27	COMM. ADM. DE REGIME DE	REMISES DE L'EMPLOYEUR RP0	570,25 \$
202500475 (I)			2025-04-02	17	REVENU CANADA	REMISES DE L'EMPLOYEUR RP0	78,75 \$
202500476 (I)			2025-04-02	18	MINISTRE DU REVENU DU Q	REMISES DE L'EMPLOYEUR RP0	31 482,04 \$
202500477 (I)			2025-04-02	18	MINISTRE DU REVENU DU Q	REMISES DE L'EMPLOYEUR RP0	47,25 \$
202500478 (I)			2025-04-02	1428	INDUSTRIELLE ALLIANCE - R	REMISES DE L'EMPLOYEUR RP0	4 204,60 \$
202500479 (I)			2025-04-04	29	JOURNAL L'OIE BLANCHE	CONSEIL DE SPÉCIALISTE	820,30 \$
202500480 (I)			2025-04-04	39	RAYMOND CHABOT GRANT T	HONORAIRES PROG. ETAT/FINIS.	4 225,33 \$
202500481 (I)			2025-04-04	62	VILLE DE MONTMAGNY	FRAIS POUR CONSTATS	5 390,00 \$
202500482 (I)			2025-04-04	77	MUN. STE-EUPHEMIE-SUR-RI	TRAVAUX INCENDIE	468,96 \$
202500483 (I)			2025-04-04	86	MUN. DE NOTRE-DAME-DU-R	TRAVAUX INCENDIE	468,96 \$
202500484 (I)			2025-04-04	102	PARC REGIONAL DES APPAL	AIDE FINANCIERE PROJETS REG	90 000,00 \$
202500486 (I)			2025-04-04	320	ESRI CANADA LIMITED	RENOUVELLEMENT ANNUELLE 2	2 242,02 \$
202500487 (I)			2025-04-04	606	QUÉBEC LINGE SERVICE DU	TAPIS S.Q.	297,38 \$
202500488 (I)			2025-04-04	799	TABLE AGROALIMENTAIRE D	ENTENTE SECTORIELLE 2025-20	6 798,00 \$
202500489 (I)			2025-04-04	834	LES CONCASSÉS DU CAP IN	TONNAGE MARS 2025	50 348,22 \$
202500490 (I)			2025-04-04	998	BISTRO LAFONTAINE	PAUSE CAFÉ RENIC. INFO. 2,1	494,00 \$
202500491 (I)			2025-04-04	1062	GARANT, CHANTAL-JANE	50% PROJET BANC CBI	1 014,02 \$
202500492 (I)			2025-04-04	1081	RADIO MONTMAGNY INC.	CHRONIQUE DIVERSITÉ	31,62 \$
202500493 (I)			2025-04-04	1280	NUMERIQUE.CA	RENOUVELLEMENT SSL-DOMAIN	40,24 \$
202500494 (I)			2025-04-04	1366	CLUB DE GOLF DE MONTMA	PUBLICITÉ AU PORTAIL DE L'ENT	344,83 \$
202500495 (I)			2025-04-04	1412	KGC INC.	ABONNEMENT CENTRALE D'ALA	303,53 \$
202500496 (I)			2025-04-04	1665	MONT-BÉLAIR	BOUTEILLES D'EAU	74,00 \$
202500497 (I)			2025-04-04	1756	STEM TI	RENOUVELLEMENT ANNUEL 202	137,97 \$
202500498 (I)			2025-04-04	1832	FQM ÉVALUATION FONCIÈRE	GESTION DU RÔLE	11 428,91 \$
202500499 (I)			2025-04-04	2129	BUROPRO CITATION INC.	FOURNITURES DE BUREAU	138,77 \$
202500500 (I)			2025-04-04	2492	SOLUTIONS NOTARIUS INC.	SIGNATURES NUM. J. GENDRON	28,56 \$
202500501 (I)			2025-04-04	2717	CENTRE D'AIDE AUX ENTRE	FORMATION STRESS ET PERFO	225,83 \$
202500502 (I)			2025-04-04	2849	RENE HAMELIN	HONORAIRES MARS 2025	1 214,45 \$
202500503 (I)			2025-04-04	2883	FERME DENIS BOULANGER	COLLECTE DE RECYCLAGE IAG	910,20 \$
202500508 (I)			2025-04-09	1026	COGECO CÂBLE QUÉBEC S.	MOIS COURANT AVRIL 2025	53,95 \$
202500510 (I)			2025-04-11	13	CENTRE DE SERVICES SCOL	DOSSIER VENTE TX J. LAMONDE	951,42 \$
202500512 (I)			2025-04-11	29	JOURNAL L'OIE BLANCHE	JOURNÉE INNOVATION	1 952,28 \$
202500513 (I)			2025-04-11	81	MUNICIPALITE DE LAC-FRON	PACTE RURAL 1ER VERS.	13 224,50 \$
202500514 (I)			2025-04-11	82	MUNICIPALITE DE ST-FABIEN	SUBV. PADR 1ER - 2E VERS. CHE	21 200,00 \$
202500515 (I)			2025-04-11	89	MUN. ST-FRANCOIS-DE-LA-RI	DOSSIER VENTE TX J. LAMONDE	4 829,04 \$
202500516 (I)			2025-04-11	102	PARC REGIONAL DES APPAL	SUBV. PACTE RURAL 1ER VERS.	17 500,00 \$

Usage: cprnc15

Page 1 sur 5

MRC MONTMAGNY

5 mai 2025

Liste des paiements émis ( du 2025-04-01 au 2025-04-30 )

Détaillée par N° chèques

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Description	Montant
202500518 (I)			2025-04-11	343	LES ENTREPRISES JRMORIN	DÉNEIGEMENT 2025 SQ / 2E VER	8 910,56 \$
202500519 (I)			2025-04-11	457	GAGNÉ, VALÉRIE	DÉPLACEMENTS ET ACHATS AU	117,15 \$
202500520 (I)			2025-04-11	585	CAMPOR ENVIRONNEMENT	VIDANGES FOSSES	193,16 \$
202500521 (I)			2025-04-11	594	FORTIER, DOMINIQUE	DÉPLACEMENTS ET ACHATS LAI	172,86 \$
202500522 (I)			2025-04-11	606	QUÉBEC LINGE SERVICE DU	TAPIS ED. BÉLANGER	113,68 \$
202500523 (I)			2025-04-11	986	SOCIÉTÉ DE GESTION DES I	LOCATION LOYER GARAGE	1 484,36 \$
202500524 (I)			2025-04-11	1177	TERRA TERRE SOLUTIONS É	HONORAIRES PLAN CLIMAT	13 770,96 \$
202500525 (I)			2025-04-11	1261	CLICHE, RÉJEAN	DÉPLACEMENTS ET ACHATS AU	114,87 \$
202500526 (I)			2025-04-11	1299	PLANTE CATHERINE	ACHATS ET LAIT POUR MRC AU	30,51 \$
202500527 (I)			2025-04-11	1311	GENDRON, JOELLE	DÉPLACEMENTS AU 2025-04-05	98,58 \$
202500528 (I)			2025-04-11	1410	LACASSE, LUCIE	DÉPLACEMENTS AU 2025-04-05	16,80 \$
202500529 (I)			2025-04-11	1538	FQM SERVICES, COOP. DE S	INST. NOMADE K. BOUTIN	51,74 \$
202500530 (I)			2025-04-11	1656	BTLP AVOCATS INC.	HONORAIRES PROF.	172,46 \$
202500531 (I)			2025-04-11	1789	AVANTIS COOPÉRATIVE	PONCEAUX	49 084,35 \$
202500533 (I)			2025-04-11	1854	LAHOUD, PIERRE	PHOTOS PARC REGIONAL DES A	300,00 \$
202500534 (I)			2025-04-11	1923	BOULET, FRÉDÉRIQUE	DÉPLACEMENTS ET ACHATS AU	244,27 \$
202500535 (I)			2025-04-11	1963	MARCOIS, FRANCIS	DÉPLACEMENTS AU 2025-04-05	86,99 \$
202500536 (I)			2025-04-11	2015	MONTMINY, SERGE	ACHAT PRODUITS NETTOYANT A	40,25 \$
202500537 (I)			2025-04-11	2049	VORMS, THIERRY	ABONNEMENT CLAUDE IA	30,00 \$
202500538 (I)			2025-04-11	2086	LES PRÉTENTIEUX	RENOUVELLEMENT ANNUEL (NO	137,97 \$
202500539 (I)			2025-04-11	2095	ESPACE MUNI	ABONNEMENT ANNUEL (ESPACE	415,08 \$
202500540 (I)			2025-04-11	2108	SIMETECH ENVIRONNEMENT	VIDANGES FOSSES SEPTIQUES	924,86 \$
202500541 (I)			2025-04-11	2129	BUROPRO CITATION INC.	CORRECTEURS-CRAYONS-POST	86,33 \$
202500542 (I)			2025-04-11	2174	LAGACÉ, MARLÈNE	ACHATS LAIT, CAFÉ MRC AU 202	1 016,42 \$
202500543 (I)			2025-04-11	2495	POULIOT, MÉLANIE	DÉPLACEMENTS AU 2025-04-05	66,09 \$
202500544 (I)			2025-04-11	2708	ISABELLE NORMAND	REMBOURSEMENT CELL AVRIL,	63,59 \$
202500545 (I)			2025-04-11	2724	CYTECH-CORBIN PLOMBIERI	ENTRETIEN SQ ABREUVOIR	597,87 \$
202500547 (I)			2025-04-11	2764	LA BELLEBETTE	SERVICES CONSEILS	114,88 \$
202500548 (I)			2025-04-11	2771	BUENO-HERRERA, MARIA AN	DÉPLACEMENTS AU 2025-04-05	60,48 \$
202500549 (I)			2025-04-11	2825	SOPHIE HARVEY	DÉPLACEMENTS ET CELL AVRIL	114,96 \$
202500550 (I)			2025-04-11	2865	TORRES, ISABEL	DÉPLACEMENTS AU 2025-04-05	28,88 \$
202500551 (I)			2025-04-11	2879	KATHERY COUILLARD	HONORAIRES DU 3 AU 24 MARS	1 267,50 \$
202500552 (I)			2025-04-11	2887	CVISION	PROJET MESURONS ACTION, PO	5 173,87 \$
202500553 (I)			2025-04-11	2888	DELISLE, FELIX	DÉPLACEMENTS AU 2025-04-05	36,16 \$
202500554 (I)			2025-04-11	2950	VÉRONIQUE DIONNE	ACHAT AU 2025-04-05	2,86 \$
202500555 (I)			2025-04-11	2957	CÉLINE HÉLOÏSE	DÉPLACEMENTS AU 2025-04-05	177,07 \$
202500556 (I)			2025-04-11	2979	ROZEFORT, FRANTZ	DÉPLACEMENTS ET ACHATS AU	84,30 \$
202500557 (I)			2025-04-11	3000	ALLARD, SYLVIE	DÉPLACEMENTS AU 2025-04-05	81,76 \$
202500558 (I)			2025-04-11	3003	SOCIÉTÉ CENTRIS INC.	ACCÈS UTILISATEURS	2 295,48 \$
202500559 (I)			2025-04-02	480	VISA	VISA À N. LABRECQUE AU 31 MA	12 064,01 \$
202500580 (I)			2025-04-02	480	VISA	VISA D. RACINE AU 31 MARS 202	107,81 \$
202500582 (I)			2025-04-14	16	TELUS QUÉBEC	MOIS COURANT SQ	68,38 \$
202500583 (I)			2025-04-15	17	REVENU CANADA	REMISES DE L'EMPLOYEUR RP0	10 789,11 \$

Usage: cprnc15

Page 2 sur 5



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

MRC MONTMAGNY

5 mai 2025

Liste des paiements émis ( du 2025-04-01 au 2025-04-30 )

Décaillée par N° chèques

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourr.	Nom	Description	Montant
202500564 (I)			2025-04-15	19	DESJARDINS SECURITE FINAREMISES DE L'EMPLOYEUR RP0		777,56 \$
202500565 (I)			2025-04-15	17	REVENU CANADA	REMISES DE L'EMPLOYEUR RP0	1 176,89 \$
202500566 (I)			2025-04-15	27	COMM. ADM. DE REGIME DE	REMISES DE L'EMPLOYEUR RP0	169,74 \$
202500567 (I)			2025-04-15	17	REVENU CANADA	REMISES DE L'EMPLOYEUR RP0	101,25 \$
202500568 (I)			2025-04-15	18	MINISTRE DU REVENU DU Q	REMISES DE L'EMPLOYEUR RP0	60,75 \$
202500569 (I)			2025-04-15	16	MINISTRE DU REVENU DU Q	REMISES DE L'EMPLOYEUR RP0	30 312,82 \$
202500570 (I)			2025-04-15	1428	INDUSTRIELLE ALLIANCE - R	REMISES DE L'EMPLOYEUR RP0	4 204,80 \$
202500571 (I)			2025-04-17	29	JOURNAL L'OIE BLANCHE	BOX EMPLOI WEB	2 726,65 \$
202500572 (I)			2025-04-17	59	MUNICIPALITE DE BERTHIER DOSSIER VENTE TAXE J. LAMON		7 929,04 \$
202500573 (I)			2025-04-17	62	VILLE DE MONTMAGNY	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	2 000,00 \$
202500574 (I)			2025-04-17	82	MUNICIPALITE DE ST-FABIEN VENTE TAXE J. ALLARD		6 005,27 \$
202500575 (I)			2025-04-17	84	MUN. DE STE-APOLLINE-DE-	SUBV. PACTE RURAL 1ER VERSE	6 272,00 \$
202500577 (I)			2025-04-17	288	TRANSPORT COLLECTIF MR	AIDE FIN. TRANSPORT ADAPTE	100 000,00 \$
202500578 (I)			2025-04-17	606	QUÉBEC LINGE SERVICE DU TAPIS ED. BÉLANGER		113,88 \$
202500579 (I)			2025-04-17	677	CARREFOUR MONDIAL DE L'	ATELIER ET ACTIVITÉ JEUNESSE	2 500,00 \$
202500580 (I)			2025-04-17	842	LAURENTIDE RE/SOURCES I	COLLECTE DE DÉCHETS DANGE	397,91 \$
202500581 (I)			2025-04-17	943	BO MONT EXPERT INC.	ENTENTE MATÉRIEL INFORMATI	6 000,00 \$
202500582 (I)			2025-04-17	1125	CREDO	COMPTES DE TAXES 2025 BERT	862,31 \$
202500583 (I)			2025-04-17	1323	ORGANISME DE BASSIN VER	SUBV. PACTE RURAL 1ER VERSE	3 137,50 \$
202500584 (I)			2025-04-17	1488	SOCIÉTÉ BEAUCERONNE DE	SUBV. PADF ZEC JARO	34 350,00 \$
202500585 (I)			2025-04-17	1517	AGENCE RÉGIONALE DE MIS	SUBV. PADF 1ER VERS. MAJ PLA	8 925,00 \$
202500586 (I)			2025-04-17	1865	MONT-BÉLAIR	BOUILLIÈRES D'EAU	55,50 \$
202500587 (I)			2025-04-17	1923	BOULET, FRÉDÉRIQUE	DÉPLACEMENTS AU 19 AVRIL 20	244,92 \$
202500588 (I)			2025-04-17	2129	BUROPRO CITATION INC.	COPIES DX-C58401 DU 25-01 AU	626,01 \$
202500589 (I)			2025-04-17	2143	GÉOCENTRALIS	UTILISATION LOGICIEL GÉOCEN	9 564,22 \$
202500591 (I)			2025-04-17	3005	ASSOCIATION FORESTIÈRE	SUBV. PADF 1ER VERS. AMÉNAG	7 500,00 \$
202500592 (I)			2025-04-24	16	TELUS QUEBEC	INTERNET TOURISME	74,73 \$
202500594 (I)			2025-04-24	13	CENTRE DE SERVICES SCOL	DOSSIER VENTE TX N. FOURNIE	207,49 \$
202500595 (I)			2025-04-24	29	JOURNAL L'OIE BLANCHE	AVIS VENTE NON-PAIEMENT TAX	2 997,41 \$
202500596 (I)			2025-04-24	39	RAYMOND CHABOT GRANT T	SERVICE DE CERTIFICATION ET	150,90 \$
202500597 (I)			2025-04-24	245	FORTIN, MYRIAM	DÉPLACEMENTS AU 2025-04-12	35,16 \$
202500598 (I)			2025-04-24	457	GAGNÉ, VALÉRIE	DÉPLACEMENTS CONGRÈS COM	753,98 \$
202500599 (I)			2025-04-24	606	QUÉBEC LINGE SERVICE DU	NETTOYAGE TAPIS ED. BÉLANG	113,88 \$
202500601 (I)			2025-04-24	1022	DIONNE, JEAN	DÉSINSTALLATION ABRIS DE NEI	755,00 \$
202500602 (I)			2025-04-24	1138	SAMSON, DANIEL	DÉPLACEMENTS AU 12 AVRIL 20	62,72 \$
202500603 (I)			2025-04-24	1264	LEULLIER, MARTINE	DÉPLACEMENTS AU 19 AVRIL 20	41,76 \$
202500604 (I)			2025-04-24	1313	BERLINGER, MATHIAS	DÉPLACEMENTS AU 19 AVRIL 20	55,44 \$
202500606 (I)			2025-04-24	1410	LACASSE, LUCIE	DÉPLACEMENTS ET COLLOQUE	850,88 \$
202500607 (I)			2025-04-24	1756	6TEM TI	MENSUALITE OFFICE 365	1 706,04 \$
202500608 (I)			2025-04-24	1834	CORPORATION ENTRE CIEL	SUBV. PACTE RURAL 1ER VERS.	5 568,94 \$
202500609 (I)			2025-04-24	1923	BOULET, FRÉDÉRIQUE	DÉPLACEMENTS ET CELL. AU 26	77,64 \$
202500610 (I)			2025-04-24	1963	MARIS, FRANCIS	DÉPLACEMENTS AU 12 AVRIL 20	214,52 \$
202500611 (I)			2025-04-24	2018	BASE 132	500 ENCARTS	733,53 \$

Usager: cpmrc15

Page 3 sur 5

MRC MONTMAGNY

5 mai 2025

Liste des paiements émis ( du 2025-04-01 au 2025-04-30 )

Décaillée par N° chèques

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourr.	Nom	Description	Montant
202500612 (I)			2025-04-24	2103	QUELLET, MARIE-CLAUDE	CONTE INTERACTIF ET MUSICA	2 161,08 \$
202500613 (I)			2025-04-24	2174	LAGACÉ, MARLÈNE	DÉPLACEMENTS AU 12 AVRIL 20	413,83 \$
202500614 (I)			2025-04-24	2708	ISABELLE NORMAND	DÉPENSES AU 19 AVRIL 2025	4,10 \$
202500615 (I)			2025-04-24	2752	LA FERME FLANC SUD	PROJET-RÉVISION DU PDZA	72,43 \$
202500616 (I)			2025-04-24	2771	BUENO-HERRERA, MARIA AN	DÉPLACEMENTS AU 19 AVRIL 20	102,93 \$
202500617 (I)			2025-04-24	2772	MORNEAU, MÉLANIE	DÉPLACEMENTS AU 19 AVRIL 20	40,38 \$
202500618 (I)			2025-04-24	2793	SEBASTIEN QUIRION	HONORAIRES PROF. PRR0183	708,82 \$
202500619 (I)			2025-04-24	2825	SOPHIE HARVEY	DÉPLACEMENTS AU 19 AVRIL 20	178,28 \$
202500620 (I)			2025-04-24	2888	DELISLE, FELIX	DÉPLACEMENTS AU 19 AVRIL 20	140,22 \$
202500621 (I)			2025-04-24	2950	VERONIQUE DIONNE	DÉPLACEMENTS AU 19 AVRIL 20	9,76 \$
202500622 (I)			2025-04-24	2957	CÉLINE HÉLOÏSE	DÉPLACEMENTS AU 26 AVRIL 20	108,62 \$
202500623 (I)			2025-04-24	2979	ROZEFORT, FRANZ	DÉPLACEMENTS AU 12 AVRIL 20	47,60 \$
202500624 (I)			2025-04-24	3000	ALLARD, SYLVIE	DÉPLACEMENTS ET FRAIS DE P	198,58 \$
202500625 (I)			2025-04-24	3008	BOUITIN, KATERI	DÉPLACEMENTS AU 19 AVRIL 20	13,12 \$
202500626 (I)			2025-04-24	3007	SOUCY, ANICK	DÉPLACEMENTS AU 12 AVRIL 20	132,18 \$
202500627 (I)			2025-04-29	386	HYDRO QUÉBEC	MOIS COURANT HYDRO ED. BÉL	6 426,00 \$
202500628 (I)			2025-04-29	17	REVENU CANADA	REMISES DE L'EMPLOYEUR RP0	15 641,84 \$
202500629 (I)			2025-04-29	19	DESJARDINS SECURITE FINAREMISES DE L'EMPLOYEUR RP0		1 166,34 \$
202500630 (I)			2025-04-29	17	REVENU CANADA	REMISES DE L'EMPLOYEUR RP0	1 897,08 \$
202500631 (I)			2025-04-29	27	COMM. ADM. DE REGIME DE	REMISES DE L'EMPLOYEUR RP0	541,31 \$
202500632 (I)			2025-04-29	17	REVENU CANADA	REMISES DE L'EMPLOYEUR RP0	225,00 \$
202500633 (I)			2025-04-29	18	MINISTRE DU REVENU DU Q	REMISES DE L'EMPLOYEUR RP0	45 604,46 \$
202500634 (I)			2025-04-29	1428	INDUSTRIELLE ALLIANCE - R	REMISES DE L'EMPLOYEUR RP0	6 352,20 \$
202500635 (I)			2025-04-29	18	MINISTRE DU REVENU DU Q	REMISES DE L'EMPLOYEUR RP0	135,00 \$
202500636 (I)			2025-04-30	549	SSQ - GROUPE FINANCIER /	ASSURANCES COLLECTIVES MAJ	19 534,49 \$
202500637 (I)			2025-04-28	16	TELUS QUEBEC	MOIS COURANT : TÉLÉPHONIE M	628,58 \$
202500638 (I)			2025-04-30	386	HYDRO QUÉBEC	MOIS COURANT 30 AVRIL 2025	2 538,83 \$
202500639 (I)			2025-04-30	386	HYDRO QUÉBEC	MOIS COURANT ED. BÉLANGER	6 804,44 \$
202500645 (I)	11254		2025-04-04	271	CENTRE HORTICOLE BEAU-S	ENTRETIEN PLANTE D'ENTRÉE	766,74 \$
202500650 (I)	11255		2025-04-04	3001	LES TRÉSORS DE JOMYLOU	SÉANCE DE TATOUAGE AU HEN	150,00 \$
202500650 (I)	11256		2025-04-04	3002	ATELIER MULTICULTUREL	ATELIER PERCUSSION BRÉSILIE	2 400,00 \$
202500650 (I)	11257		2025-04-11	12	FONDS DE L'INFOR. SUR LE	MUTATIONS FÉVRIER 2025	638,00 \$
202500651 (I)	11258		2025-04-11	20	A LA RIVE INC.	CONFÉRENCE DPM/EMENTENTE S	215,84 \$
202500651 (I)	11259		2025-04-11	190	CENTRE FORM. PROF.	ATTRIBUTION D'UNE BOURSE 15	150,00 \$
202500654 (I)	11260		2025-04-11	2730	CMATV	CHRONIQUE RÉCUPÉRATION	1 149,75 \$
202500657 (I)	11261		2025-04-17	158	CENTRE DE PLEIN-AIR STE-A	SUBV. PACTE RURAL 1ER VERSE	5 186,00 \$
202500659 (I)	11262		2025-04-17	3004	FERME DES PETITS PLAISIR	ACT. CABANE À SUCRE CASAU.	1 634,73 \$
202500660 (I)	11263		2025-04-24	852	KONE INC	ENTRETIEN DU 1ER AVRIL AU 30	1 089,07 \$
202500665 (I)	11264		2025-04-24	1402	FRANCOTYP-POSTALIA CAN	LOCATION COMPTEUR	270,19 \$

Total des paiements émis avec le poste 54-112-10-000

778 737,59 \$

Usager: cpmrc15

Page 4 sur 5



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

MRC MONTMAGNY

5 mai 2025

Total des paiements émis

776 737,59 \$

Total des paiements émis par type de paiement

Total des chèques 233 944,37 \$

Total des dépôts direct 542 793,22 \$

776 737,59 \$

Usager: cpmrc16

Page 5 sur 5

### CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, Nancy Labrecque, directrice générale de la MRC de Montmagny, certifie que la MRC de Montmagny dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes mentionnés plus haut au montant de 776 737,59 \$.

  
Nancy Labrecque, directrice générale et  
Greffière-trésorière

### 8.2 ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 8 MAI 2025

L'état des revenus et dépenses au 8 mai 2025 a été remis aux membres du Conseil.

### 8.3 ÉTAT AU 31 DÉCEMBRE 2024 – PROCESSUS DE FERMETURE ANNÉE 2024 ET AUDIT EN JUIN 2025

L'état à jour a été remis aux membres du Conseil.

## 9. ÉLECTION DU PRÉFET SUPPLÉANT

### 9.1 MISE EN CANDIDATURE

- CONSIDÉRANT que la secrétaire d'élection a reçu la candidature de M. Bruno Gagné, maire de Sainte-Apolline-de-Patton;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

IL EST PROPOSÉ À L'UNANIMITÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le Conseil de la MRC de Montmagny accepte la candidature de M. Bruno Gagné au poste de préfet suppléant et que, par conséquent, aucune élection n'est requise.

**ADOPTÉ**

### 9.2 SIGNATAIRES COMPTES BANCAIRES

2025-05-22

IL EST PROPOSÉ PAR M. ALAIN TALBOT

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny avise la Caisse Desjardins de Montmagny que M. Bruno Gagné est signataire sur les comptes bancaires de la MRC de Montmagny en remplacement de M. Gilles Giroux;

**QUE** les 4 signataires sont maintenant :

M. Frédéric Jean, préfet ou M. Bruno Gagné, préfet suppléant  
-et-

Mme Nancy Labrecque, directrice générale ou M. Daniel Racine, directeur  
général adjoint

**ADOPTÉ**

### 10. PÉRIODE DE QUESTIONS

### 11. VARIA OUVERT

#### 11.1 MAISON LA FRONTIÈRE

La Ville de Montmagny a été interpellée par Maison La Frontière pour l'itinérance qui est de plus en plus présente dans la MRC et principalement dans la Ville de Montmagny.

### 12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2025-05-23

IL EST PROPOSÉ PAR M. ALAIN FORTIER  
APPUYÉ PAR M. RICHARD GALIBOIS

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la présente séance soit levée à 21 h 23.

**ADOPTÉ**

Frédéric Jean, préfet

Nancy Labrecque, dir. gén. et greffière-  
trés.

**ADOPTÉ**



## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

No de résolution  
ou annotation

Prochaine PAGE EST 7530  
T6

Projet 450K3002 - Complexe culturel et sportif en santé globale

Partenaires financiers	Montants révisés (\$)	%	Montants confirmés (\$)	% confirmé	Commentaires
<b>Volet sportif</b>					
Ministère de la Culture et des communications (PAFIRSPA)	20 000 000 \$	40%	20 000 000 \$	26%	Confirmé
Ministère de l'éducation (PQI)	20 000 000 \$	40%	20 000 000 \$	26%	Confirmé
Centre de services scolaires de la Côte-du-Sud	859 162 \$	2%	859 162 \$	1%	Confirmé
MRC de Montmagny		0%	6 825 000 \$		Conseil de la MRC de Montmagny (résolution adoptée et règlement d'emprunt janvier et février 2025)
Autres partenaires	8 600 000 \$	17%	1 775 000 \$	2%	<b>Promutuel 1 500 000\$, ancienne palestre Groupe Daniel Lachance 250 000\$, nouvelle palestre et nouveau centre aquatique (1M\$ en démarchage).</b>
	<del>49 459 162 \$</del>	<del>100%</del>	<del>49 459 162 \$</del>	<del>56%</del>	
<b>Volet Culturelle</b>					
Levée de Fonds	1 516 375 \$	6%	1 586 075 \$	6%	Voir plan de commandite pour 970 000\$ (salle multifonction 250 000\$, 2 corbeilles \$150 000, 2 loges \$200 000, Sièges pour \$370 000).
FARR _ MRC de L'ISLET et DE MONTMAGNY	1 000 000 \$	4%	950 000 \$	4%	En attente de la reconduction en 2025; était confirmé dans la première phase en 2021. Cependant, \$250 000 pour le PFT et il sera remboursé par le MCC dès que le projet est accepté.
Patrimoine canadien	8 000 000 \$	30%	8 000 000 \$	30%	Suite à la confirmation du MCC, le projet sera déposé à Patrimoine-Canada.
Mistère de la Culture et des communication (MCC)	14 519 700 \$	54%	14 500 000 \$	54%	MONTANT RÉSERVÉ. Le dossier doit être déposé par le CSSCS et non les ADLS (à la demande du MCC pour des raisons légales) pour que le budget soit CONFIRMÉ. Voir procès-verbal du Comité de pilotage.
ADLS (Arts de la Scène Montmagny)	1 000 000 \$	4%	1 000 000 \$	4%	Confirmé
Promutuel		0%		0%	<b>Volet sportif et non culturel</b>
Caisse MRC de Montamgny	250 000 \$	1%	250 000 \$	1%	
Fonds du Grand Mouvement	750 000 \$	3%	750 000 \$	3%	
	27 036 075 \$	100%	27 036 075 \$	100%	
<b>Total</b>	<b>76 495 237 \$</b>		<b>76 495 237 \$</b>		
<b>Écart</b>	<b>- \$</b>				



No de résolution  
ou annotation

**Attendu par le Fonds: Confirmation de la structure financière**  
Non confirmé et non déposé ou débute

**SCÉNARIO 6**

CONDITIONS COMPARABLES AU PAFIRS : 20M\$ PAFIRS + 20M\$ PQI

1. CONTRIBUTION AU PROJET ( PLUS 3M\$ de levée de fonds)
2. CONTRIBUTION À L'ENTRETIEN À 50% PAR LE MUNICIPAL
3. DÉPASSEMENT DE COÛTS À LA CHARGE DU MILIEU À 100%
4. AUCUNE AIDE FINANCIÈRE ADDITIONNELLE CUMULABLE ???

722 443 \$ /an pour remboursement capital+intérêts + 50% entretien

MUNICIPALITES	CODE	FACTEUR COMPAR. (administra.)	RICHESSSE FONCIERE UNIFORMISEE 2022	% RFU total	CRITÈRE DE BASE	228722		228722		QUOTE-PART SCÉNARIO 3		
						CRITÈRE NO 1	CRITÈRE NO 2	Population Décembre 2021	% population totale			
SAINT-JUST	18005	0,99	53 067 199	2,02%			0	0,67%	1 708 \$	223	2 507 \$	4 214 \$
LAC-FRONTIERE	18010	1,10	24 685 083	0,94%			0	0,31%	794 \$	58	653 \$	1 447 \$
SAINT-FABIEN	18015	1,00	87 139 859	3,31%			0	1,10%	2 804 \$	320	3 599 \$	6 403 \$
SAINTE-LUCIE	18020	1,12	30 330 902	1,15%			0	0,38%	976 \$	87	983 \$	1 959 \$
SAINTE-APOLLINE	18025	1,00	78 704 056	2,99%			0	1,50%	3 799 \$	268	3 012 \$	6 810 \$
SAINT-PAUL	18030	1,00	101 512 489	3,86%			0	1,93%	4 900 \$	405	4 554 \$	9 454 \$
SAINTE-EUPHEMIE	18035	1,00	32 682 388	1,24%			0	0,62%	1 578 \$	168	1 886 \$	3 463 \$
N.-D.-DU-ROSAIRE	18040	1,01	51 785 298	1,97%			0	0,98%	2 500 \$	202	2 269 \$	4 768 \$
CAP SAINT-IGNACE	18045	1,04	321 687 764	12,22%		27000	27 000 \$	12,22%	31 054 \$	3084	34 721 \$	92 775 \$
MONTMAGNY	18050	1,11	1 210 043 238	45,98%		190 000 \$	190 000 \$	45,98%	116 812 \$	11074	124 675 \$	431 488 \$
SAINT-PIERRE	18055	1,00	129 289 211	4,91%		7000	7 000 \$	4,91%	12 481 \$	920	10 358 \$	29 839 \$
SAINT-FRANCOIS	18060	1,18	195 916 397	7,44%		16500	16 500 \$	7,44%	18 913 \$	1635	18 407 \$	53 820 \$
BERTHIER-SUR-MEF	18065	1,19	270 377 310	10,27%		24500	24 500 \$	10,27%	26 101 \$	1728	19 454 \$	70 056 \$
ISLE-AUX-GRUES	18070	1,08	44 568 758	1,69%			0	1,69%	4 302 \$	146	1 644 \$	5 946 \$
<b>TOTAL</b>			<b>2 631 789 948</b>	<b>100,00%</b>		<b>265 000 \$</b>	<b>265 000 \$</b>	<b>90,03%</b>	<b>228 722 \$</b>	<b>20316</b>	<b>228 722 \$</b>	<b>722 443 \$</b>



No de résolution  
ou annotation